

66S27, Contd.: 1903

Bulletins

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

No 8

Déclaration de versement: N°

[158]

Versé par M Sabathier  
pour M Fourrier  
à Epinal

Montant du mandat..

12 60

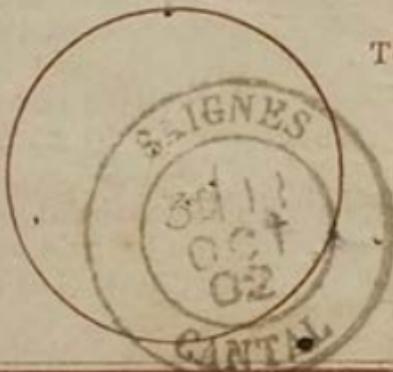
Droit.....

16

TOTAL

12,60

Timbre du Bureau expéditeur



~~Le mandat du ministre de l'Intérieur~~ a été délivré à Paris le 25 mars 1879.

Notre article d'argent est à la présente date établi à la somme de 10 francs, et il nous demande de verser dans les cas où les règlements de l'administration autorisent cette opération.

Il nous demande également que l'administration autorise la remboursement dans les cas où la demande de remboursement est faite à la présente date, et il nous demande de verser la somme de 10 francs dans les cas où les règlements de l'administration autorisent cette opération.

Il nous demande également que l'administration autorise la remboursement dans les cas où la demande de remboursement est faite à la présente date, et il nous demande de verser la somme de 10 francs dans les cas où les règlements de l'administration autorisent cette opération.

Il nous demande également que l'administration autorise la remboursement dans les cas où la demande de remboursement est faite à la présente date, et il nous demande de verser la somme de 10 francs dans les cas où les règlements de l'administration autorisent cette opération.

chez Fournier  
Un pain de sucre.  
2 livres café  
2 livres macaroni

chez la patissière  
1 livre oscelets  
2 paquets biscuits

2 bouteilles, huile de foie de morue  
1 savon de goudron.

21/10/19

A. Wimber  
W. Bros  
5

N° 13

REPUBLIQUE FRANCAISE  
+ 1903  
MINISTERE DU CANTON  
Les soussignes échevins sénatoriaux protestent  
Contre la proclamation du résultat de l'élection  
sénatoriale du 4 janvier 1903 dans l. Canton  
en ce qui concerne la proclamation comme ille  
de nouveau Châtel.

Le résultat en votants pour le 877.  
Le résultat en voix dans deux - 877.  
Il a été tenu dans l'arrondissement de Châtel  
la majorité absolue dans donc le 879 —  
nouveau Châtel n'a obtenu que 888, alors  
que son protocole élue qui par la sélectoy a  
dans bulletins déclarés valides par le bureau  
Ces deux bulletins étaient bien = au total et  
étaient à posté portant my voice, laissé  
au vote à Châtel, si à la réunion et  
les deux bulletins portant my voice doit être vaincu  
comme my suffrage vaincu, ne doit pas être  
électé et de faire moins que Châtel n'a pas  
~~pas~~ obtenu que 888. Son n'a pas vaincu la  
majorité absolue en suffrage. Et ne peut  
pas être protocole élue : il y a donc bien my  
proclamer le ballottage.

D. P. Hugoz Adrien Guillaux le 4 janvier 1903.  
Député Adrien Guillaux D. Fabrice Stephan  
élu au district électoral conseiller général  
de Châtel J. Rock S. Aymard

J. Labruyère  
Sélegne' Senator of Mauz.  
Our Delight' de Beaum

Louis Bos de la Haye et Mams-

*Kuntz* consulat g<sup>al</sup> de Mannie

Mr. No... of New York  
and Councilor of Consul  
de Massiac.

Dilectiss. D. Volodymyr  
Plavniuk (Kiev) Pavlov A. Pevzner  
delegat de Charkiv

R. Lescure (Léon) Marcol  
Troyes

Delegat barbarese

*Jones*  
*B. Delin*

R. Sart

*Bart.*  
*Dctegni S. Maria*

2

Coutarey  
Délégué De Peussargues

delegué de Colonia

*Froehlichs*

In Name Daniel

delegando

*before J. R. Longfellow*

*Buyer*  
*of American*

A Peacock  
Believe it or not

Doleaux, Norat (aux)

Velezcas d. Murat

G. Morris  
Glasgow

Dilecta S. Anna

Le Délégué des Villeaines

Same Délegué des Villejuif

*Dilegim de omnes*

S. Johnson

de l'ogni se vio - s / Cen

Delago Bogaë Planchy Filizac De Janvallys  
Roches

Gauthier Soullez et Brouard délégué  
Pothain de l'Etat à la  
Buzos Délégué

L. C. Espinosa, J. P. Miller, Duzas se segue  
Conseiller d'arrondissement de St. Santos  
Conseiller d'arrondissement de St. Santos  
M. Martyn Rockferry Argentine  
Réserve de

Cornet  
Dolegne'

Conseiller Général  
Nid du Canton Mauvois. Mauvois  
M. Correspon  
D'auville

Charles Roy D'auville Privat  
Com. d'arrondissement  
D'auvillac Sud- Lescure  
Poussy Mauvois Pelle A. Chauvel  
Sofia Mauvois G. Tichout  
Cornet avocat à l'ordre de la magistrature Saget  
Sanchon Chabrol  
A. Lévy Deligny à la barre de Lyon  
de Thay F. Faure délégué de la Chambre d'agriculture  
Cauvois Boutin Bonnafons Viret  
Lavergne  
G. Tombes

# Département du Cantal

ANNEXE  
à la circulaire  
du  
10 décembre 1902

MODÈLE N° 8 bis.

N° 12 / Election de deux Sénateurs

## MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 4 Janvier 1903.

(1<sup>e</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	577
Nombre des votants .....	577
Nombre des suffrages exprimés .....	577

### CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Charnes

Prénoms : Francis Marie Joseph Julien

Qualification, profession, etc. : Ancien Directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, ancien Député, Sénateur sortant.

Date de la naissance : 21 avril 1848

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu .... 288

123-57-1902. [\*]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. L'Intillac (de)	301
M. Raduy	301
M. Chanson	172
M. Grapenard	131
M. Daubasse	16
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	2

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

# Département du Cantal

N° 11

Election de deux Sénateurs

ANNEXE  
à la circulaire  
du  
10 décembre 1902

MODÈLE N° 8 bis.

## MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 4 Janvier 1903.

(1 tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	377
Nombre des votants .....	377
Nombre des suffrages exprimés .....	377

### CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Lintillac

Prénoms : Eugène François Léon

Qualification, profession, etc. : Maître de conférences à la Sorbonne

Date de la naissance : 1 Janvier 1874

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 301

123-57-1902. [\*]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Charnus (élu)	288
M. Radue .....	201
M. Chanson .....	112
M. Grapenard .....	131
M. Corbasse .....	16
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	2

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne ..

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni les ~~Janvier~~ 1903  
à ~~Aurillac~~, pour élire ~~deux~~ sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent ~~Trois~~ le quatre du mois d'~~Janvier~~  
nous <sup>(1)</sup> ~~Albert Riongade Juge substituant le President~~  
du tribunal de première instance d'~~Aurillac~~ nous sommes  
rendu dans la salle du ~~Conseil Général à la Préfecture~~ local désigné pour la réunion du collège électoral du département du ~~Cantal~~  
convoqué en vertu du décret du ~~douze Janvier 1902~~  
à l'effet d'élire ~~deux~~ sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Brud</i>	( <i>Antoine Victor</i> ), né le <i>23 Mars 1835</i>
M. <i>Vesse</i>	( <i>Guillaume Alphonse</i> ), né le <i>5 Juin 1844</i>
M. <i>Daubrand</i>	( <i>Jacques François</i> ), né le <i>2 Janvier 1870</i>
M. <i>Vialard</i>	( <i>Antoine Victor</i> ), né le <i>15 Mars 1872</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Rodier*  
(*Leopold*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1<sup>o</sup> Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs;
- 2<sup>o</sup> Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3<sup>o</sup> Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4<sup>o</sup> Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5<sup>o</sup> Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6<sup>o</sup> Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électrale;
- 7<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <i>A</i> à la lettre <i>G</i> — 293	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, — <i>H</i> — <i>Z</i> — 284	—
3 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
4 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
5 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
6 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
7 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
8 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
9 <sup>e</sup> Section, — — — —	—
10 <sup>e</sup> Section, — — — —	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <sup>(2)</sup> <i>Bos Urbain</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>Roux Jacques Anatole</i> M. <i>Laveissière Louis</i> M. <i>Vigier Adolphe</i> M. <i>Bos Louis</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <i>Courville Emile</i>
	Scrutateurs . . . . .	M. <i>Vigier Antonin</i> M. <i>Combes Pierre</i> M. <i>Vauzeral Antoine</i> M. <i>Labrunie</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	293	293	"	"
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	284	284	"	"
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....	877	877	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 <sup>re</sup> Section .....	293	292	1	M. d'Alhac							
2 <sup>e</sup> idem .....	284	283	1	151	141	102	84	70	9		
3 <sup>e</sup> idem .....				150	147	103	68	61	7		
4 <sup>e</sup> idem .....											
5 <sup>e</sup> idem .....											
6 <sup>e</sup> idem .....											
7 <sup>e</sup> idem .....											
8 <sup>e</sup> idem .....											
9 <sup>e</sup> idem .....											
10 <sup>e</sup> idem .....											
TOTAUX .....	877	875	2	301	288	205	152	131	10		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	877
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....	877
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....	877

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants .....	877
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	875
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Lintilhac	Trois cent uns	301
M. Charmet	Deux cent quatre vingt huit	288
M. Baduel	Deux cent cinq	205
M. Chanton	cinq cent quatre-vingt deux	182
M. Grapenard	Cent cinquante deux	152
M. Garlasse	Cent quatre une	131
M.	Seize	16
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. M<sup>e</sup> Lintilhac et Charmet

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

#### Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le bureau a compté pour un seul bulletin, deux bulletins identiques trouvés dans l'urne placé ensemble. Il a considéré comme ne contenant pas une désignation suffisante et ne valant pas plus que si il était blanc. Il a déduit du calcul de la majorité absolue deux bulletins formant l'un d'un mandat poste et l'autre d'une moitié de fournitures.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée  
à                          heures.

*Le Président,*

### *Les Membres du bureau,*

### *Le Secrétaire,*

## 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants : —

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À
1 <sup>re</sup> Section.....			M.	
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....			M.	
TOTAUX.....				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
étant proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à huit heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> Section . . . . .				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .				
7 <sup>e</sup> idem . . . . .				
8 <sup>e</sup> idem . . . . .				
9 <sup>e</sup> idem . . . . .				
10 <sup>e</sup> idem . . . . .				
TOTAUX . . . . .				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .													
TOTAUX . . . . .													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix

élu sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Reclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée ~~de la dernière~~ partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à ~~1~~ ~~1/2~~ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s ~~3~~ ~~4~~, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s ~~5~~ ~~6~~, les feuilles de pointage;

Sous les n°s ~~7~~ ~~8~~, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :  
*A tous le n° 9 un bulletin double pour un seul*

Bulletins blancs.....

Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .

Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître . . .

Bulletins sur papier non blanc . . . . .

Bulletins portant des signes extérieurs . . . . .

Bulletins divers . . . . .

Enfin, sous les n°s      à      , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décide l'annexion et dont le détail suit :

*Page 6 Deux mots rajé nuls*

*Le Président,*

*Freugel*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

*Rodier*

*A. M. J. ...*  
*C. L. ...*  
*J. P. ...*

*d'Avant*N° 2  
ÉLECTIONS SÉNATORIALES.LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX  
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,  
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abel Antoni	Conseiller général		
2	Aigueperse	Délégué Mairie	Dufayet André Chabrier	
3	Ajallert	id. St Martin sous Vigeois	Coudy	
4	Albessard C. mol	- id - La Monche	Broquin P. C. mol	
5	Albessard Firmin	- id - Le Vaulmier	Jarrige Joseph	
6	Albessard Jules	- id - Le Vigeau	Dufayet Antoine	
7	Albessard mari	- id - Veyrières	Boyer adjoint	
8	Albisson adjoint	- id - Savrolles	Paran Jean	
9	Albemic Raoul adjt	- id - Chalnargues	Gely René et	
10	Alsac C. mol	- id - Saugues	Moulier adjoint	
11	Amarger Mire	- id - Chaliers	Rouail Je	
12	Ambierles adjoint	- id - Lavastrie	Bidimel Jean	
13	Amblard Mire	- id - Marchal	Morin Jacques	
14	Andrand	Conseiller d'arrondissement		
15	Angelergues adjoint	Délégué St Constant	Vieyres C. mol	
16	Angely	- id - Gurillat	Bonnet Guillon Laurier	
17	Angremy Jean	- id - St Amantin	Fartony Antoine	
18	Antignac Joseph	- id - Bassignac	Talany Guillaume	
19	Ontraygues	Conseiller d'arrondissement		
20	Arnal Hippolyte	Délégué Grisolou	Fichet François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
21	Armand Benoît	délégué Marcenat	{ Charnier Félix Comte Pierre	
22	Astorg	- id - Guiriba	{ Bonne Guillot Basset	
23	Astorgis mari	- id - Laroquebros	Frigesc	
24	Aubert Jacques	- id - Marchastel	Charbonnel Jean	
25	Armand adjoint	- id - Joursac	Pelusy Jean	
26	Arumont Antoni	- id - St Hilaire	Cinqalbore Romain	
27	Avierres Félix	- id - Cassanoyez	Combelles René Antoni	
28	Avrinn Gabriel	- id - Ferriès St Mary	Morier Etienne	
29	Avrinn Laurent C.M.	- id - Larrive	Coudert Jean C.M.	
30	Aymard Louis	- id - Fournolles	Breul Jean	
31	Baduel	Conseiller Général		
32	Baduel	délégué Otturat	{ Bozquier Libernet	
33	Baduel	- id - Paulhae	Bondon	
34	Baduel Félix mari	- id - Pommereh	Pétoux Nicolas	
35	Barberousse Pierre	- id - Mompizje	Sauvat Louis	
36	Barbes Emile adjoint	- id - Daubrenge	Dagnaud Guillaume	
37	Barry mari	- id - St Antonie	Mariot adjoint	bulletin dupliquata
38	Barnier	- id - Guiriba	{ Bouvet Guillot Lauron	
39	Barrou C.M.	- id - Tessier les Boules	Laroussinie Antoine C.M.	
40	Barthélémy Jean Eugène C.M.	- id - St Georges	Chabot Pierre C.M.	
41	Barthoméuf Barthélémy	- id - St Mary le Plain	Bartaire Jean	
42	Barthoméuf C.M.	- id - Talizat	Rolland Raymond ngt	
43	Baret C.	Conseiller d'arrondissement		
44	Basset adjoint	délégué St Eulalie	Ternat Simon	
45	Bastid Adrien	Député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Bastia Henri	Conseiller Général		
47	Bastide Marie	délégué Lescelles	Chappe C. mol.	
48	Bastide Jean Marie	id - Cros de Ronesque	Terrisse Pierre	
49	Béal	Conseiller Général		
50	Benessy Félix	Délégué Bredous	Benisty Jean adjoint	
51	Bennet	id - Sarroquebrou	{ Fréjean	
52	Bergoinhou	Conseiller d'arrondissement		
53	Bernard Jean Marie	délégué St Channant	Goumal Joseph C. mol.	
54	Bert	Conseiller Général		
55	Berthieu Paul adjoint	Délégué St Guérin d. Carlat	Barthélémy Antonie	
56	Bertrand Joseph	id - St Just	Marry. P. B. t.	
57	Besairie Jean Marie	id - St Constant	Vieyres C. mol.	
58	Besse Marie	id - Ydes	Chateau C. mol.	
59	Bianci	id - Arpajon	Gardes	
60	Bical Joseph Marie	id - La Pinhal	Mairiaire Antoni adj.	
61	Bigot Joseph	id - Sarrus	Portal Jean Alain	
62	Biron	id - Leutadis	Audriu	
63	Biron Antoni Marie	id - Paillerols	Malmeys Guillame	
64	Bizet Blaise	id - Condal	{ Baller Jean Briuer Blaise	
65	Blanc Léon	id - Clastiac	Berthuy Guillame	
66	Blancot Marie	id - Labrousse	Bonyques Joseph	
67	Boissomade C. mol.	id - St Flour	{ Juhes C. mol. Goujon Léon	
68	Bonpart	Conseiller général		
69	Bonhommé Marie	délégué Chicazac	Musset Pierre Auguste <sup>(1)</sup>	(comte)
70	Bonnat Frédéric C. mol.	id - Carlat	Cibis Guillame adjoint	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
71	Bonmatos (de) aymer main	délégué Scapell-Viescamp	Charpentier mirela	
72	Bonmatoux aymer	id - Chauves aigues	Dautz Chely	
73	Bonmatoux Charles	id - Velujob	Amargier anthi	
74	Bonnefoy franson	id - Neuveglise	Bousquet alexander	
75	Bonnet	id Mural	{ magister liberme	
76	Bonnet Henri	Conseiller Général		
77	Bonnet	Conseiller d'arrondissement		
78	Bony	Conseiller Général		
79	Bos alphonse main	délégué Chastel sur Mural	Boyer Pierre aponis	
80	Bos Louis	id - ettaurs	{ Legat Tel Louis	
81	Bos Urbain	id - Ytrax	Reygrass Hippolyte	
82	Bouchy cer mol	id - Chastel Marthe	Broquin	
83	Boudias leonard	id - Champagnac	Robert Joachim	
84	Boumiol Germain	id - Neuveglise	Bousquet alexander	
85	Bouquier Constant	id - Leynhac	Bardy Victor	
86	Bourgeade	id - Piom	Annae Eugen	
87	Bourlange main	id - Ste Eulalie	Ternat Simeon	
88	Bousquet antoine	id - St Remy d'Chaudesaix	Baillé Guillaume <sup>(1)</sup>	" non acceptant
89	Bousquet Charles	id - Graddour	Gimbal Pierre	
90	Boussuge	id - Arpajon	Gardes	
91	Boussuge Hippolyte main	id - Cussac	Regimbald Jean	
92	Bouyges Lamartine	id - Ytrax	Reygrass Hippolyte	
93	Bouysson Ernest main	id - Loupiac	Escudier leonard	
94	Boyer main	id - Seignur	Bardou Ernest	
95	Boyer Barthélémy main	id - Chalivargues	Lihy Pierre Co M <sup>me</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Boyer Jacques main	délégué Seyvauz	Roche Bertrand adjoint	
97	Brandon main	- id - Moléades	Lavergne François	
98	Broquin François	- id - Chaylaux	Chapefaux Henri	
99	Broussel Henri main	- id - Stautrin de Meaux	Sals Pierre Jean C. M.	
100	Brousse Xavier	- id - St Martin Castelis	Lavergne	
101	Bruel Antoine	- id - St Hilaire	Cugnallon Roman	
102	Brugeolle Jean main	- id - Bradiers	Comet Antoine	
103	Brugeolle Martial adjoint	- id - Bradiers	Comet Antoine	
104	Brun	Député		
105	Brun	Conseiller d'arrondissement		
106	Brun main	délégué St Martial	Podervigne adjoint	
107	Brunet Jean	- id - Auriac	Brandon Antoine	
108	Bue Leon adjoint	- id - Aly	Selvaissiy C. M.	
109	Buzes adjoint	- id - Stautrin de Meaux	Sals Pierre Jean C. M.	
110	Cabrespines Bernard	- id - Boisset	Lavergne Jacques	
111	Calle aujourd'hui	- id - Laroquebrou	Tribjeac	
112	Comboulides	- id - Alurat	{noziers Liberman	
113	Corriac Pierre adjoint	- id - Seriers	Chanson Noël	
114	Coutel (de) Henri	- id - Montvert	Lagrange Antoine	
115	Coutourmel Théodore adjoint	- id - Marcouls	Peyron Antoine C. M.	
116	Carrier main	- id - Yobet	Coste Auguste aujourd'hui	
117	Carose Antoine	- id - St Paul des Landes	Bonner Philipp	
118	Cartalau Jean	- id - Bourmoncles	Chauhan Paul	
119	Castanier Philipp	- id - Lapeyrugue	Barbance Jean	
120	Castellan (de) Stanislas	Liputé		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
121	Cathelat Baptiste marié	délégué Niedespont	Vayson Etien	
122	Cause Anat marié	- id - St Julien & Louroux	Miquel Guillaum	
123	Cavaroc Antoine Ernest	- id - Vic sur Cère	Despoul Perrin Louis	
124	Cayrol Jean Marie C <sup>o</sup> Mol	- id - Brezons	Salev Pierre	
125	Cazal Noël	Conseiller Général		
126	Celarier	délégué Salers	Vergne	
127	Cellier Hippolyte	- id - Lapeyrugue	Barbante Jean	
128	Chabasseur Barthélémy adjoint	- id - Vézé	Julien Gerard	
129	Chabrinhae (de)	- id - Rouffiac	Vauv	
130	Chabrol marié	- id - St Hippolyte	Brauner Bertrand	
131	Chabrol Gabriel Isaac marié	- id - Vézé	Julien Gerard	
132	Chabut Pierre adjoint	- id - Mourçon	Carriore François	
133	Chalvet Louis adjoint	- id - Villedieu	Deleros E. P.	
134	Chalvignac	- id - Mauriac	Oubayet autre Chabrier	
135	Chambon Antoine	- id - Collaudre	Collin Antoine	
136	Champséil	- id - St Martin sous Vigouroux	Coudy	
137	Chanal	- id - Ourillac	{ Bonnel Guillot Lassus}	
138	Chanson	Conseiller Général		
139	Chantal Antoine marié	délégué Paulsen	Sagnier Guillaum	
140	Charbonnel	- id - Paulsen	Bondon	
141	Chassang Auguste	- id - Gradour	Guimbal Pierre	
142	Chassang Barthélémy C <sup>o</sup> Mol	- id - Sorcières	Chassang Pierre Antoine	
143	Charmiel Paul francois	- id - Lourniaz	Meythene Jean	
144	Chavanoz marié	- id - St Pierre	Delbart Pierre	
145	Chavignier Jean (Dupuis)	- id - Marchastel	Charbonnel Jean	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
146	Chavignier C. M.	Délégué Frizac	Vedrines	
147	Chevalier du Four Charles	- id - Escorailles	Layae Antoine	3 Janvier 1902 consigne à Layae
148	Chevalier Vital	- id - Vedrines & Toup	Sabatier Charles	
149	Cheyblus mari	- id - St. Julien & Jourdan	Sapogne C. Mal.	
150	Cheyblus Joseph mari	- id - Manvailles	Rigal Pierre	
151	Cheymol Alphonse Carmel	- id - Margues de Malbert	Magre Jean Mari	
152	Cirgondron Antoine mari	- id - Bassignac	Calamy Guillaume	3 Janv. 1902 délivre duplicate
153	Clavier mari	- id - Ruines	Gabriel adjoint	
154	Clermont R. mari	- id - Veyrac	Barrat A. adjoint	
155	Colomb.	Conseiller d'arrondissement		
156	Colthiéjol Guillaume	Délégué Moissages	Lesmarie Jean Marie	
157	Combes mari	- id - Virargues	Arini adjoint	
158	Combes Antoine mari	- id - Laveissinet	Delobet Pierre	
159	Combes Joseph	- id - St. Paul de Lavaud	Bonnel Philippe	
160	Combes Paul	- id - Allanche	{ Devèze Anton	
161	Compagnon	- id - Pierrefort	Vidalen C. Mal	
162	Corthe mari	- id - Pieuzaan	Pieu Ferrini	
163	Cornet C. Mal	- id - St. Anastasi	Ribeyre C. Mal	
164	Cornet Claude	- id - Bonnac	Gardinel Pierre	
165	Cornet Lucien	- id - Marcenat	{ Chauvelat Félix Cornet René	
166	Cornet père	- id - Chanelet	Ardeber Jean Pien	
167	Coudere de St. Chamant mari	- id - St. Chamant	Fournal Joseph C. Mal	
168	Coudert	Conseiller d'arrondissement		
169	Coudert Louis	Délégué Lavigerie	Maurel avocé Meurle	
170	Coumel Marcelin maire	- id - arches	Grozel Eugène C. Mal	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
171	Courchonoux Jean	Délégué Sussac Veinayes	Angerengues Antonius	
172	Coussain Josephs. propriétaire	id Russy	Cirrijols Louis	
173	Cousseran mari	id Peyerolle	Tissot William	
174	Contarel adjoint	id Meussargues	Forestier C. Mal	
175	Couturier mari	id Beaulieu	Boyer adjoint	
176	Crozat	Conseiller d'arrondissement		
177	Crozier mari	Délégué Les Fernes	David C. Mal	
178	Cusac Charles C. Mal	id Allenz	Miramont	
179	Cusac Pierre mari	id Allenz	Miramont	
180	Dabertraud Gabriel	id Arnas	Fesq Alphonse	
181	Dalmas Jean mari	id Chanteuil	Dalmas Jacques	
182	Dapeyron Domin	id Barrage	Parré	
183	Darris Eugène mari	id Christophe	Soutoul Henri	
184	Darses Antoni adjoint	id St Saury	Noyques Pierre C. Mal	
185	Darses Albert	id Barlan	Drs Darses Pierre	
186	Dauhe Jean	id Sivan	Balthazard Joseph	
187	Dauhe adjoint	id St Flour	L'Gulhus C. Mal	
			Dufour Louis	
188	Dauzerat Antoni mari	id Henry de Salles	Currier Jules prof au Mont	
189	Dauzic Léon	id Cassaniom	Coubelle Pierre Antonius	
190	Daval Emile	id Miquet de Josselin Gaillard Raymond		
191	Defontenay de Trichet	id Thieys	Murches Pierre Auguste <sup>(1)</sup>	convoyé
192	Defou Antoni mari	id Jussac	Ferrandon Louis C. Mal	
193	Defou	id Tressamans	Mallet Eugène	
194	Delavrier Mari	id Arnac	Brandou Antonius	
195	Delbecq Jean adjoint	id arches	Crozet Eugène C. Mal	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
196	Delbet mari	délégué Journaud	Delceny Jacques	
197	Delbos	Conseiller d'arrondissement		
198	Delbos antoine	délégué St-Cernin	Delbos Sylvain	
199	Delbos Pierre	- id - Nié sur cei	Dugout Pierre Leo	
200	Delcelier Etienne mari	- id - Loubarez	Jouvent Jean de clavieres	
201	Delcher Pierre adj. spécial	- id - Brezons	Selat Pierre	
202	Delchier Eugène	- id - St-Victor	Montagut Herman	
203	Delhostal antoine	- id - Prunet	Brechet Gabriel	
204	Delhae	Conseiller d'arrondissement		
205	Delhee mari	délégué St-Saturnin	Sarraillie L. comte	
206	Delmas Guillaume	- id - St-Marc	Chauzier François	
207	Delorme cer mal	- id - St-Glor	{Julbes cer mal Dufour Leon	
208	Delpeuch Léopold	- id - Le Vigean	Toufayet antoine	
209	Delmech Joseph	- id - St-Mamet le belot	Mes alber	
210	Delrieu	- id - Aurillac	{Bonnel Guillon Lassure	
211	Delrieu antoine	- id - Senegroques	Cros Liraud	Quo 2 suppléant
212	Delzangles amédé	- id - St-Mamet le belot	Mes alber	
213	Desfont Jean cer mal	- id - Collires	Chassang cer mal	
214	Desfrat Louis mari	- id - St-Jacques des Blats	Pichot St-Ferrel	
215	Dessaler Gabriel adjoint	- id - Glénat	Comte Henri	
216	Derrey antoine	- id - St-Cernin	Delbos Sylvain	Quo 1 suppléant
217	Derrey Jean de Lampry	- id - Peyrusse	Eissel Guillaume	
218	Dilnac Augustin	- id - Siran	Balthazar Joseph	
219	Dommergues mari	- id - Marthas	Morenel cer mal	
220	Doniet mari	- id - St-Glor	{Julbes cer mal Dufour Leon	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Douhait adjoint	délégué Ydes	Chateau C. Mol	
222	Doubet adjoint	id Sugarde	Rodez C. Mol	
223	Duc	Conseiller d'arrondissement		3 Janvier 1902 délivré duplicate
224	Dufour Jr. Pk. C. Mol	délégué St Flour	Jullien C. Mol Dufour <del>fr</del> Lise	
225	Duguet adrien	- id - St. Sulpice Cantal	Resq. Pierre	
226	Dumas carmel	- id - Trizac	Vedrine	
227	Dumas clément	- id - Collonges	Collin antoine	
228	Durand Reschard	Conseiller d'arrondissement		
229	Durif antoine	délégué Champs	Guillard Pierre C. Mol	
230	Durif Pierre	id Lambry	Gendre Jean	
231	Epinoux	Conseiller d'arrondissement		
232	Exorce Pierre	délégué Tournon	Boutette François	31 X 6 1902. Délivré duplicate
233	Fabre antoine	- id - Massiac	Berthmy. Guillaum	
234	Fabre Emile	id Raulhac	Rouches	
235	Falbelly (de) Maximin	- id - St. Gervais Cantal	Rouget adjoint	
236	Farge (de la) Gaston marin	- id - Paul. J. Gabers	Margue antoine	
237	Fau Fanni	- id - Gleaux	Nigier Jean Pierre	
238	Faucher marin	- id - Champs	Guillard Pierre C. Mol	
239	Faudhoun	- id - La Chapelle d'Allagnan	Coudet Justin	
240	Faucilhon Lucien	- id - Allanche	Devoye antoine	
241	Fauré	- id - Méallet	Villorme	
242	Fauré Adm. C. Mol	- id - St. Christophe	Soretoul Henri	
243	Favory Ferdinand	Suppléant Trémouille		
244	Fayet	Conseiller d'arrondissement		
245	Fayet antoine marin	délégué Druignac	Torres Eli Pichon	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	Goyet Guillaume	Délégué St Cergues d'Jordanne	Guillard Raymond	
247	Géaude Michel	- id - Condat	{ Baillie Jean Brunet Paul	
248	Gel Antonin	Conseiller Général		délivré duplicate de la convocation
249	Gergier mairie	Délégué Diemus	Estien L. M.	
250	Félixquier (de) mairie	- id - Cessières le Bœuf	Leroussinie Antonin	
251	Géries Léon	- id - Cros de Montvert	Estourgis François	
252	Gerradou Jean Paul	- id - Mamauhez	Rodques Georges	
253	Gesd Francis	Conseiller Général		
254	Gesq. Joseph adjoint	Délégué Arnac	Gesq. Alphonse	
255	Gicre Jachim	- id - Larcissiere	Meyniel Jean	
256	Floret Pierre	- id - St Hippolyte	Brazae Bertrand	
257	Follenque C. Mol	- id - St Flour	{ Jullies C. Mol Dufour Lucie	
258	Fontange Antoine	- id - Valettes	Chauvet Jean au Féodal	
259	Fontelis Gérard	- id - antiqua	Chauvet Félix	
260	Fontolive Antoine	- id - Louveyrat	Brugeronne Henri	
261	Fournier Pierre	- id - Chanteby	Drahms Jacques	
262	Fournier Pierre mair	- id - Cezens	Onnagst Hermann	
263	Fournier Victor	- id - Montmalvy	Boulldorn Pierre	
264	Fressang adjoint	- id - Pierrefort	Vidolene C. Mol	
265	Fressinet Jean Mairie	- id - Marguerite Malbert Magne Jean Marie		
266	Groment	- id - St Simon	Mondot	
267	Gabou	- id - Mauriac	{ Dubraye André Chebrier	
268	Garcelon	Conseiller d'arrondissement		
269	Gardes Justin	Délégué St Sainte Cantali	Gesq Pierre	
270	Gardes. Pierre mair	- id - St Savary	Noygas Pierre C. Mol	

NÚMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
271	Gardel Pierre	Délégué Molombyje	Sauval Louis	
272	Gauthier	id. .... Myrat	Mozieres Liberat	
273	Geneix Henri	- id - Cremonville	Favory Ferdinand <sup>17</sup>	Couvron
274	Georges Francois	id. St Etienne de Bioum	Peltre Charles	
275	Gibert	Conseiller d'arrondissement		
276	Gibert Jean adjoint	Délégué Apchon	Valarcher Felix Co. No	
277	Gibert mari	id. Jabum	Gibert adjoint	
278	Gimelhaes mari	id. Scynhac	Bandy Victor	
279	Gimesty	Conseiller Général		
280	Giron Antoine	Délégué Marceau	Chouanat Felix Cornet Pierre	
281	Gizolme Edouard	id. Vic. sur. Cère	Despul Pierre son	
282	Gourdy	id. Rouffiac	Nours	
283	Goust adjoint	id. Savat	Bensin	
284	Grauet Antoine mari	id. Collines	Chabaud C. Mal	
285	Grave Bernard	id. Onys	Lavermont Pierre	
286	Grezy Jean	Conseiller d'arrondissement		
287	Grezy Jean Emmanuel	id.		
288	Grippoulie Féroum	Délégué St Bonnet de Galles	Serre Jean Mari	
289	Grippuel Antoine	id. Jou-sous-Monjou	Soubeyre Jean	
290	Gros. Gerow adjoint	id. Jolygnac	Chabaud Jean	
291	Guérin Jean	id. Montgréliex	Boyer Michel	
292	Guilhamme	Conseiller Général		
293	Hony mari	Délégué Chadié	Revel adjoint	en cas de suppression
294	Hernaut	id. Lieutadis	Audriu	
295	Hugon	Député		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
296	Hugon François	Délégué Clavières	Hugon Etienne	
297	Humieris (d) Roger mari	- id - Marcolis	Peyron Antonin C. Mol	
298	Ibos	Conseiller d'arrondissement		
299	Ilory Jean	Délégué Comat	Paillie Jean Bonneau Paul	
300	Imbert	- id - Mauriac	Soubeyre André Chabrier	
301	Jalbert mari	- id - Espinasse	Bariller J. P.	
302	Jarrige	- id - Gauvat	Benoit	
303	Jammy	Conseiller général		
304	Jobany Guillaume	Délégué - Clavières	Hugon Etienne	
305	Jouve Etienne adjoint	- id - Loubaresque	Jouve Jean de Clavières	
306	Jouve Liger C. Mol	- id - Champs	Jullian Pierre C. Mol	
307	Jouve Michel	- id - Monthoud	Visandier Claude adjoint	
308	Juillard François	- id - Cheylade	Chadeaux Henri	
309	Julien	- id - Riom	Dumas Eugène	
310	Julien adjoint	- id - Péjur	Bardou Ernest	
311	Julie mari	- id - Talizat	Rohaut Raymond nég.	
312	Labro Antoni mari	- id - Clement	Soubeyre Gérard	
313	Labros Joseph	- id - Lion de Manon	Rouze Durand	
314	Labrunie	- id - Maurs	Sagot Sal Louis	
315	Lacaze Jean	- id - Pers	Rosquetanier Louis	
316	Lacaze mari	- id - Chaussagnet	Gibil C. Mol	
317	Lacombrade mari	- id - Ronzier	Auz Jacques	
318	Lacroix Louis	- id - Chazelles	Partre Jean	
319	Ladenvi C. Mol	- id - Ydes	Cheteau C. Mol	
320	Ladonne Eugène	- id - Marmarhue	Rogues Georges	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
321	Lafarge Mari	Délégué St Vincent	Chabrier C. Mol	
322	Lafont mari	- id - Malbos	Lassert C. Mol à Rouspon	
323	Lagriau Jacques	- id - Champagnac	Robert Joachim	
324	Lalaurie Jean	- id - Onys	Lacolmoutier Pierre	
325	Lamoureux (de) Charles mari	- id - Lastic	Despaques Jean C. Mol	
326	Laparra	Conseiller d'arrondissement		
327	Laparra Henri	Délégué Cessières de Comel	Noste Alphonse	Conseiller d'Uze le 15 juillet 1903
328	Lapeyre Auguste Antonie mari	- id - Strojetz Salers	Lagriffol fils adjoint	
329	Lapouch adjoint	- id - Leucamp	Puech Jean C. Mol	
330	Laroussilhe (de) Gabriel	- id - Vitrac	Leborie Baptiste	
331	Lassalle adjoint	- id - Druguet	Mourigny C. Mol	
332	Latourmerie Frédéric mari	- id - Tournemine	Maury Jean	
333	Laudierie	- id - Guillaux	{ Bonnet Guillaux Laurier	
334	Laurichesse Gustave	- id - Antignac	Chauvet fils	
335	Lavaissiere mari	- id - Lurgols	Aymar Charles adj	
336	Lavergne Antoine	- id - Boisset	Lavergne Jacques	
337	Lavergne Emile	- id - Le Falgoux	Serre Antoine	
338	Lavergne Jean	- id - Ladinhac	Lecoste Guillaume	
339	Lemmet	- id - Biom	Surmes Eugène	
340	Lescure Hippolyte	- id - Roussy	Boisjols Louis	
341	Lescure Siapow	- id - Montmurat	Denost J. Baptiste	
342	Lescure Rubens	- id - Guillaux	{ Bonnet Guillaux Laurier	
343	Loubeyre adjoint	- id - Le Claux	Boyer Barthélémy	
344	Luron Jean C. Mol	- id - Strojetz Salers	Lagriffol fils adjoint	
345	Mabit François notaire	- id - Malbos	Lassert C. Mol à Rouspon	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
346	Maffre Léon Hippolyte	Délégué à l'arrondissement	Lacoste William	
347	Mage Jules	id - Monthoux	Rissaudier Louis adjoint	
348	Mage Pierri	id - Mercenat	{ Chauval fils Comel Pierre	
349	Magot Emile	id - Deux Verges	Guing Pierrot Jean	
350	Maisonneuve Antonin C. M.	id - St Martin Palmeroux	Joanny Paul pr. adjoint	1900 M. Joanny suppl. 31 XII 1902
351	Malafosse adjoint	id - St Flour	{ Fulhes ce mle. Dufour Léon	
352	Malaviault	Conseiller d'arrondissement		
353	Malgris C. M.	Délégué Marchal	Morin Jacques	
354	Mallet Antonin	id - Cyrenus	Rémie Antonin	
355	Mallet Antonin	id - Celles	Barthélémy Durand	
356	Mallet (de) Maximi	id - Fontanges	de Limerge Georges	
357	Malvezin adjoint	id - Jumbeau	Mur Antonin	
358	Mambes adjoint	id - St Preys d. Blb.	Réchard d. Ferrial	
359	Mambes Guy	id - Senyergues	Cros Bertrand	
360	Mambes Jean C. M.	id - Yolé	Coste August adjoint	
361	Mambes Perricault	Suppléant Thizard		
362	Marly	Conseiller d'arrondissement		
363	Marquet Charles	Délégué Reilhac	Bastide Hippolyte	
364	Marties Jean	id - Lian-d'Amour	Roux Durand	
365	Marty G. C. M.	id - Vizet	Barrau a. adjoint	
366	Mas Pierre	id - Cros de Rivesy	Terrini Pierre	
367	Mathieu Pisau	id - Le Vauban	Jarry Joseph	
368	Mauru Pierre	id - Reilhac	Bastide Hippolyte	Le 2 Janvier 1903 C. M. m. Bastide suppléant
369	Mauriange Gabriel	id - St Etienne d. Rovin	Delorme Charles	
370	Maurus Jules C. M.	id - St Etienne d. Mauru	Veyres C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
371	Mauriz mari	Dubigné J. Lumbres	Mes antoin	
372	Mayenval	id Grez anglois	Muellet Eugen	
373	Meindre adjoint	id Lecrèce	Chassang Pierre antoine C. Mol	
374	Meiniel Jean	id Gourdieges	Delpeuch Jean	
375	Meral antoin	id Brunet	Brechot Gabriel	
376	Merchadier mari	id Auterriau	Nal adjoint	
377	Merle Justin	id Gerrier St Mary	Morin Etienne	
378	Meydiens	id Maurice	Montfayen André Chabrie	
379	Meyrial Louis	id Marcenat	Chauvel fils comte Pierre	
380	Meyrial Pierre	id Montgreliez	Boyer Michel	2ème duplicata
381	Miallet Joseph adjoint	id Paillereols	Molmeat Guillaume	
382	Michel Henri co. mol	id Quezac	Grimal Jean co. mol	
383	Millet	id Raffiaq	Peschaut	
384	Miramont (cont'd) Jacques	id Vitrac	Lebonni Baptiste	
385	Mirauds	id St Simon	Mondat	
386	Mosimac Louis percepteur nummireau	id Glénat	Comte Henri	
387	Mombonne Pierre	id Boisset	Lavergne Jacques	
388	Monjou Anne	id Leopold Barzy	Taillefer adjoint	
389	Mouraize Louis mari	id Ytrac	Regnart Hippolyte	
390	Monteil mari	id Trizac	Vedrine co. mol	
391	Montiel j. P. mari	id Gally	Deffeuix co. mol	
392	Montiel co. mol	id St Flour	Julien co. mol Dufour Léon	
393	Montussac augustin	id Pers	Rosquetanier Emile	
394	Moulier	Conseiller d'arrondissement		
395	Mourey charme	Dubigné Salins	Romigier antoin	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Mousset marin	délégué Lersquerelle	Conturie Ar. Paul	
347	Muratet ar. Mol.	id - Roanne & Mary	Acher adjoint	
348	Nigou antoine	id St Mamet	Mes. Albert	
349	Nicel francois	id Ussel	Audrieux Pierre	
400	Olivier pierre	id Calvin	Hautel antoine	
401	Orcayen Jean	id Lachapelle Laurent	Roussel Jacques	
402	Pages Jean	id St Mary & Blain	Bartarie Jean	
403	Pages Jean	id St Poncy	Philibert adjoint	
404	Pages Pierre mari	id St Poncy	Philibert adjoint	
405	Palis Edmond marin	id St Etienne de Meaux	Nieyres Joseph	
406	Pavis	id Guillaud	{ Bonnel Guillaud Lauzier	
407	Parlange	Conseiller d'arrondissement		
408	Parlange Charles	Délégué Pheaux	Vigier Jean Pierre	
409	Passelaigue marin	id Charmesac	Sabatier adjoint	
410	Pave Jr. Henri marin	id Villadien	Selosse Yves	
411	Pelissier adjoint	id Chaliers	Rouail Jean	
412	Pelissier Pierre	id Saurae de Marignac	Baz Auguste	
413	Perier marin	id Brageac	Besse adjoint	
414	Perier	id Miallet	Vilbormel	
415	Peschaud Gabriel	Conseiller général		
416	Peschaud Pierre	Délégué Chavagnac	Chartel Jean adjoint	
417	Peyrac	Conseiller général		
418	Peyrac antoine alphonse	Délégué Chavagnac	Vergne antoine	
419	Peyrac antony	id - Chavagnac	Vergne antoine	
420	Peyron camille	id Pheaux	Vigier Jean Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
H21	Peythieu	Conseiller d'arrondissement		
H22	Peythieu	Délégué ou électeur de Salers	Moury Joseph	
H23	Picard Eugène	id - Massages	Lemarie Jean Marie	
H24	Picon Gabriel	Conseiller Général		
H25	Piron marin	Délégué Civiers	Mariac	
H26	Pissavy Jean Jules	id St Bonnet de Marceau	Verner Jean	
H27	Planche marin	id Bragade	Leissade adjoint	
H28	Pous	Mars	Legendre Gel Louis	
H29	Pontenay de Fontette	Conseiller Général		
H30	Pontier Jean marin	Délégué Cayrols	Marronch Pierre adjoint	
H31	Portal Jean	id St Just	Marry Jr. Et	
H32	Portalis Georges	id St Martin Cantal	Levergne?	
H33	Porte adjoint	id Jules de Jordany	Lapaire C. M.	
H34	Pouderoux adjoint	id aux Cernes	Dardel C. M.	
H35	Poulbis adjoint	id Anville	{ Bonne Guillot Lamere	
H36	Pradel Pierre C. M.	id Maurines	Bestoul	Le 27 x 6. Comptoir Rostane adj.
H37	Prat	Conseiller d'arrondissement		
H38	Prat Hermann	Délégué Lacape au Vezin	Coudere Pierre	
H39	Praxe Charles	id - Manades	Bouysson Jr. Et	
H40	Priest Louis Jean Marie Guillaume Marie	id Soulages	Batifollier François adjoint	
H41	Priyat adjoint	id - Lascelles	Chappie C. M.	
H42	Pruines (de) marin	id - Romigout	Valadon François adjoint	
H43	Puechs Félix adjoint	id - Labessette	Rouvier Laurent C. M.	
H44	Puechs Théodore	id Calvinet	Goutal Antoine	
H45	Puniezon Louis	id Souza de Mainiere	Bac Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
446	Grenville	Délégué Marceau	Chauval Félix Comet Pierre	
447	Dubbe Georges mari	id Bredoux	Benzat Jean adjoint	
448	Rabisson	Suppléant Riom	Dumas Eugène	
449	Ramond	Délégué Arpajon	Gardes	
450	Raoux mari	- id - Fourriaz	Coudane Paul	
451	Rastol	- id - Salers	Vergne	
452	Raymond François	id Valmèjols	Amardier André	
453	Raynal mari	id LaMarselle	Broquin P. C. Mal	
454	Raynal Antoni mari	id Valette	Chauvet Jean au Raval	
455	Raynal Chagrasse C. Mal	id St Saturnin	Sarralh L. C. Mal	
456	Raynal de Tissomière	id Cheylard	Chadron H. Henri	
457	Raynau mari	id Canelat	Poux Jacques	
458	Raynau mari	id Lavastrie	Bedinot Jean	
459	Reghearse mari	id in Vernols	Desnoyer Félix	
460	Remisi adjoint	id St. Vize	Ricq	
461	Renier	id Aurillac	Bonner Guillaum Lounan	
462	Reol Paul	id Coren	Olier Victor	
463	Resche J. B. mari	id Moutchamps	Paron Jean adjt.	
464	Riveilhas Auguste	id Mandailles	Rigal Pierre	
465	Rivel Nazaire	id Nebret	Bonhomme Etienne	
466	Riveltac	id Pelzic	Usse Pierre	
467	Reynal mari	id Saugues	Moulin adjoint	
468	Reyt adjoint	id Larroqueveille	Conture C. Mal	
469	Rigal (de)	id Chaudesaigues	Saint Chely	
470	Rigal Jean Auguste	id Cezens	Angot Germain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
471	Rigal Justin	Délégué Monthalay.	Boutbou Rire	
472	Riol	Conseiller d'arrondissement		
473	Rispol Adolph	Délégué à celles	Barthoméus Durand	
474	Rispol Hughes	id Robinhan	Retoux Nicolas	
475	Rivière adjoint	id Lupin	Escrinet Germain	
476	Robert Etienne	id Thérèse & Louis	Sabatier Charles	
477	Roche	id chaussegros	Saint Chely	
478	Roche mari	id Angerot	Mourigny C. Mal	
479	Roche mari	id Menticières	Reiol Etienne	
480	Roche Antoni mari	id St Martin Valmoulin	Jeanne Paul p.c. mme	
481	Roche Jean mari	id Laurie	Louvert Jean C. Mal	
482	Rocher mari	id Taverolles	Racan Jean	
483	Rochette Jean adjoint	id Celoux	Tastabat Antonine	
484	Rodier C. Mal	id Neussargues	Forestier C. Mal	
485	Rodier Guillaume	id Valjouze	Job Pierre	
486	Rouquier Étienne adjoint	id St Paul de Sales	Maugue entame	
487	Roures x	id Meurs	Sagat G. L. Louis	
488	Rousselard mari	id Roures Mary	Celier adjoint	
489	Rouchet entame	id Molides	Levigne François	
490	Rouergue Bertrand	id St. Odile	Lindwallen Romain	
491	Roudil Jean Marie adjoint	id St Georges	Chabot Pierre C. Mal	
492	Rougbol	id Allauern	Serey entame	
493	Roussel	id Augers	Lauricene	
494	Roussiere (a la) mari	id Rayentier	Catalat adjoint	
495	Roux	id Murat	Frozier Léonard	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
496	Roux Jean	délégué St emandin	Gatony antoine	
497	Sabatier marin	id Chastel Marthe	Broquin	
498	Salsac	Conseiller d'arrondissement		
499	Sauvin	Conseiller d'arrondissement		
500	Sarges adjoint	délégué St Vincent	Chabrier C. Mal	
501	Sauvaste Meutrier	id St Gerond	Salabert Maurice	
502	Sauvet François	id Massias	Berthuy William	
503	Sauvy Félix C. Mal	- id - Lavigerie	Maurel avocé Mural	
504	Seguy adjoint	- id - Sicuny	Etien C. Mal	
505	Serre Jean	- id - Anglards de Salles Mouriquay		Convoqué il Mouriquay le 8 janvier 1903
506	Serre Louis	- id - Anglards de Salles Mouriquay		
507	Serres Georges marin	id La Sigolassière	Maisonneuve adjoint	
508	Servière Fern	- id - Barailha	Sabot Léon	
509	Sestestre	Conseiller d'arrondissement		
510	Sidamis Louis Marin	délégué Apchon	Vacheron fils C. Mal	
511	Sol	id Moers	Lagrel	
512	Soubeyre	id Paulha	Rouches	
513	Souchaire	id Vabre	Touillaud	
514	Soulier	id Mural	Guiguer Léonard	
515	Soulier Jacques adjoint spacial	id Bonnac	Cardinal Pierre	
516	Souquieres	Conseiller d'arrondissement		
517	Souteyre Urbain	délégué Vieilleme	Brunel op. Bt	
518	Sudre Léon	id Velzic	Nosse Pierre	
519	Tabaudier	id Roffiat	Peschaw	
520	Tabaudier Léspinasse	Conseiller d'arrondissement		

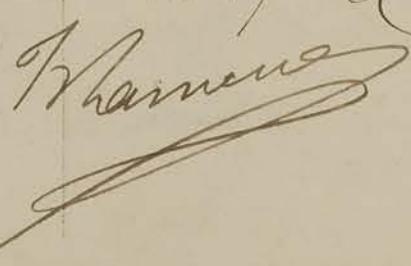
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
521	Tessièvre C. M.	Délégué Runes	Gabriel adjoint	
522	Terrail Martin mari	id Julegray	Chabaud Jean	
523	Tibb Ernest mari	id St Bonnet Marcellin	Vernet Jean	
524	Tibb Jacques adjoint	id St Bonnet Marcellin	Serre Jean Marie	
525	Tibb Léon	id St Crim	Delros Sylvain	
526	Tissandier	id Augers	Laurichard	
527	Tissandier Nicolas	id Chauvance	Pihel C. M.	
528	Tissandier Paul	id Cormier	Coudere Paul	
529	Torresel	id Quirillier	Bonnet Quillier Laurier	
530	Tour (de la) Henri	id Fontenay	de Lamargé Georges	
531	Tourdes Jean	id Labrouse	Bonyques Joseph	
532	Tournadre mari	id Sugardes	Rodot C. M.	
533	Tournadre Jean	id Condat	Padou Jean Bonneau Pierre	
534	Tournadre Léon	id Lansobre	Gendre Jean	
535	Turrette Remy	id Audelat	Bout Jacques	
536	Turribes mari	id Monjou	Carrier François	
537	Traspenard	Conscillier Général		
538	Trazit. C. M.	Délégué St Flour	L'Gulles C. M. Dufour Alain	
539	Trepis. Louis adjoint	id Lacapelle Viecamp	charpentier Nicolas	
540	Trin mari	id Leucamp	Puech Jean C. M.	
541	Trousselier C. M.	id St Breize	Picay	
542	Tissandier Jean	id Lansobre	Gendre Jean	
543	Ussé Gabriel mari	id Carlat	Tibie Guillam adjoint	
544	Vabre Antoine	id Parlan	St Lasser François	
545	Vacarie Joseph	id Ros. de Montver Estoury François		

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
546 Vaissade	Délégué St Marie	Vachonnes	
547 Vaissiere (de)	id Augard & St flour	Rouyal	
548 Vaissiere Antoine mari	id Labesserthe	Bouvier C. Mal	
549 Valade Charles	id Meugnac	Bourquel Alcandre	
550 Vanel Barthim	id Elaurs	Lagat Delous	
551 Vanblanc (de)	id Vebret	Bonhomme Etienne	
552 Vauillon	id Le Fan	Pajaniol	
553 Vessel	Conseiller d'arrondissement		
554 Veisseyer	Conseiller d'arrondissement		
555 Veisseyer Jean	Délégué Condat	Pailler Jean Bonneau Paul	
556 Verdier adjoint	id Menet	Cibb Durand	
557 Vergeade adjoint	id St austasius	Ribeyre C. Mal	
558 Vergne Jacques	id Lachapelle Laurent	Groux Paul Jacques	
559 Vermenoye mari	id Oranelles	Laveissiere Jules	Can le suppléant
560 Vernijoux Antoine	id Champagnac	Robert Machin	
561 Vernet Antoine	id Condat	Pailler Jean Vernet Bonneau Paul	
562 Verniere Jean	id Vieillespesse	Vayron Etienne	
563 Vescombre C. Mal	id Menet	Cibb Durand	
564 Viallard Antoine	id Laveissiere	Meugniel Jean	
565 Vialleton	Conseiller d'arrondissement		
566 Vidal mari	Délégué Leclaux	Boyer Barthélémy	
567 Vidal mari	id Menet	Cibb Durand	
568 Vidal Georges	id Le Falgoux	Serre Antoine	3 juil. 1903 Convaincu Serre
569 Vidal Pierre	id Ayrens	Reuze Antoine	
570 Viers Adolphe C. M.	id Jussue	Ferradon Louis C. Mal	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
571	Vigier	Riéguer Riom	Dumas Eugène	
572	Vigier adolphe	id Granvilles	Laveissiere Jules	
573	Vignal	id Mauriac <sup>l'empayeur audi</sup> chabrier		
574	Vignier adjoint	id Pézax	Grimal Jean et Val	
575	Vissaix	id Riom	Dumas Eugène	
576	Vixége Baptiste	Leprêtre delphayne	Senecté Etienne	
577	Volpillaux	id Aurilloux <sup>Bonnel</sup> <sup>Guilla</sup> <sup>daunere</sup>		

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Annecy, le 27 Oct. 1902.




DÉPARTEMENT

du Cantal

N° 17

MODÈLE N° 3.

ANNEXE

à la circulaire

du 22 novembre 1902.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrond. d'Aurillac</i>					
<i>Canton d'Aurillac (Nord)</i>					
Angely	acceptant	Bonnet	acceptant		
Astorg	id.	Guillon	id.		
Barniez		Lauzier			
Chanal					
Delrieu					
Landières					
Lescure Rubens					
Panis					
Poulhes					
Rénierac					
Tourneix					
Solpilhac					
Giou de Maman	Martres Jean	acceptant	Poux Durand	acceptant	
	Labro Joseph	id.			
Caroquenieille	Mousset, Maire	acceptant	Conturie, c. M.	acceptant	
	Reyt, adj <sup>t</sup>	id.			
Lascelles	Bastide Maire	accept <sup>t</sup>	Chappe, Cons. adj <sup>nat</sup>	acceptant	
	Privat, adj <sup>t</sup>	id.			
Mandailles	Cheylus Joseph	accept <sup>t</sup>	Rigal Pierre	id.	
	Reveilhac, Auguste	id.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marmanhac	Terradon Jean Pierre, accept <sup>t</sup> Ladonne Eugène id.	accept <sup>t</sup>	Roques Georges id.	accept <sup>t</sup>	
1 <sup>er</sup> Cirques de Jordanne	Gaval Emile, accept <sup>t</sup> Payet Guillaume id.	accept <sup>t</sup>	Gaillard Raymond, accept <sup>t</sup>		
St. Julien de Jordanne	Porte, adj <sup>t</sup> , accept <sup>t</sup> Cheylas, Maire id.	accept <sup>t</sup>	Lapaire, C. M <sup>me</sup> accept <sup>t</sup>		
St. Simon	Aroment, accept <sup>t</sup> Mirande id.	accept <sup>t</sup>	Mondot	accept <sup>t</sup>	
Selzic	Budde Gérard, accept <sup>t</sup> Revelliac Jean id.	accept <sup>t</sup>	Ussé Pierre, accept <sup>t</sup>		
Yulet	Manhes Jean C. M <sup>me</sup> , accept <sup>t</sup> Carrier, Maire id.	accept <sup>t</sup>	Costes Auguste adj <sup>t</sup> , accept <sup>t</sup>		
<b>Canton d'Aurillac (Sud)</b>					
Arfajon	Boussuge, accept <sup>t</sup> Ramond id. Biard id.	accept <sup>t</sup>	Gardes	accept <sup>t</sup>	
Crandelles	Vermenoux, Maire, accept <sup>t</sup> Vigier Adolphe id.	accept <sup>t</sup>	Laveissiere Jules	accept <sup>t</sup>	
Gussac	Deyou Antoine, Maire, accept <sup>t</sup> Viers Adolphe, C. M <sup>me</sup> id.	accept <sup>t</sup>	Terradon Louis, C. M <sup>me</sup>		
Labrousse	Blancot, Maire, accept <sup>t</sup> Courdes Jean id.	accept <sup>t</sup>	Bouygues Joseph, accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nancelles	Prax Charles	accept <sup>t</sup>	Bouysson J. B. <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Lounet	Méral Antoine accept <sup>t</sup> Delhostal Antoine id.		Bréchet Gabriel accept <sup>t</sup>		
Reilhac	Maurel Pierre accept <sup>t</sup> Marguet Charles id.		Bastid Hippolyte accept <sup>t</sup>		
St Paul du Landes	Carrae Antoine accept <sup>t</sup> Combes Joseph id.		Bonnet Philippe accept <sup>t</sup>		
Sensac de Marmiesse	Punizou Louis accept <sup>t</sup> Pélissier Pierre id.		Bac Auguste accept <sup>t</sup>		
Cessières de Cornet	Laparra Henri accept <sup>t</sup>		Massé Alphonse accept <sup>t</sup>		
Tézac	Clermont P., Maire accept <sup>t</sup> Marty P., C. d. id.		Barraud, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Ytrac	Mouraïsse Louis, Maire accept <sup>t</sup> Bouques de Lamartine id. Bos Urbain id.		Reygasse Hippolyte accept <sup>t</sup>		
					Canton de

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Laroquebrou				
Laroquebrou	Astorgis, Maire accept <sup>t</sup> Calle, adj <sup>t</sup> id. Bennet id.		Tregear	accept <sup>t</sup>	
Arnac	Fesq Joseph, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Gabutrand Gabriel id.		Fesq alphonse	accept <sup>t</sup>	
Ayrens	Mallet Antoine accept <sup>t</sup> Vidal Pierre id.		Reniac Antoine	accept <sup>t</sup>	
Cros de Montvert	Fénies Leon accept <sup>t</sup> Vacarel Joseph id.		Catouegis Francois	accept <sup>t</sup>	
Glenat	Dessales Gabriel, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Moissinac Louis, pere <sup>t</sup> son <sup>t</sup> id.		Conne Henri	accept <sup>t</sup>	
La capelle Vescamp	de Bonnafos aymer Maire accept <sup>t</sup> Creps Louis, adj <sup>t</sup> id.		Charpentier Nicolas	accept <sup>t</sup>	
Montvert	de Castel Henri accept <sup>t</sup>		Lagrasse Antoine	accept <sup>t</sup>	
Niedan	Conthe, Maire accept <sup>t</sup>		Rieu, Firmin	accept <sup>t</sup>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rouffiac	{ d Chabinat accept <sup>t</sup> Gourdy id.		Mauras	accept <sup>t</sup>	
S <sup>t</sup> Etienne Cantalais	{ de Falvelly Maximin accept <sup>t</sup>		Rouget, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
S <sup>r</sup> Gérons	{ Larraoste de Menthier accept <sup>t</sup>		Salabert Maurice	accept <sup>t</sup>	
S <sup>t</sup> Santi Cantalais	{ Guillet adrien accept <sup>t</sup> Gardes Justiz id.		Tedq Pierre	accept <sup>t</sup>	
St Victor	Delchier Eugène accept <sup>t</sup>		Montagut german	accept <sup>t</sup>	
Siran	{ Gilhac Auguste id. Ganche Jean id.		Balthazard Joseph	id.	
<b>Canton de Mauras</b>					
Mauras	{ Vanel Berthix accept <sup>t</sup> Bos Louis id.		Lagat	accept <sup>t</sup>	
	Roques		Fel Louis	id.	
	sol				
	Labunie				
	Pons				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boisset	Cabrespines, Bernard Lavergne Antoine Mombouise Pierre	accept <sup>t</sup> id. id.	Lavergne Jacques	accept <sup>t</sup>	
Fournoules	Aymard Louis	accept <sup>t</sup>	Brunel Jean	accept <sup>t</sup>	
Leyahac	Ginalhac, Maire Bouquier Constant	accept <sup>t</sup> id.	Bardy Victor	accept <sup>t</sup>	
Montmurat	Lescure Leopold	accept <sup>t</sup>	Denoit J. B <sup>te</sup>	accept <sup>t</sup>	
Monjou	Courrilles, Maire Chabut Pierre, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup> id.	Carrierel François	accept <sup>t</sup>	
Quézac	Michel Luri C. M. Liquier, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup> id.	Grimal Jean, C. M.	accept <sup>t</sup>	
Rouziers	Lacombrade, Maire	accept <sup>t</sup>	Tau, Jacques	accept <sup>t</sup>	
St Antoine	Bardy, Maire	accept <sup>t</sup>	Mariot, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
St Constant	Besairie, Maire Angelergues, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup> id.	Vieyres, C. M <sup>me</sup>	accept <sup>t</sup>	
St Etienne de Mauz	Palis Edmond, Maire Mauz Jules, C. M <sup>me</sup>	accept <sup>t</sup> id.	Vieyres, Joseph, C. M.	accept <sup>t</sup>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S. Julien de Bourneac	{ Causse, anciq, Maire accept <sup>t</sup>	Miguel guillaume accept <sup>t</sup>			
S. Lantuz de Mauz	{ Broussal Henri, Maire accept <sup>t</sup> Bouzes, adj <sup>t</sup>	Sales Pierre Jean, c.M. accept <sup>t</sup> id.			
Triondouze	{ Arnal Hippolyte accept <sup>t</sup>	Fichet François accept <sup>t</sup>			
<b>Canton de Montsalvy</b>					
Montsalvy	{ Tournier Victor accept <sup>t</sup> Rigal Juste id.	Poulidor Pierre accept <sup>t</sup>			
Calvinet	{ Olivier Adrien accept <sup>t</sup> Puech Théodore id.	Goutel Antoine accept <sup>t</sup>			
Cassaniouze	{ Aurieret Félix accept <sup>t</sup> Gaujé Léon id	Combelle Pierre Antoine accept <sup>t</sup>			
Junhac	{ Maury, Maire accept <sup>t</sup> Malozin, adj <sup>t</sup>	Mass Antoine accept <sup>t</sup> id.			
Labessette	{ Vaissières Antoine, clair accept <sup>t</sup> Puech Félix, adj <sup>t</sup>	Ravier Laurent Cl. accept <sup>t</sup> id.			
La capelle del Fraisse	{ Vixège Baptiste accept <sup>t</sup>	Semeté Etienne accept <sup>t</sup>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sul- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lacapelle-en-Vézère	Prat Germain	accept <sup>t</sup>	Coudere Pierre	accept <sup>t</sup>	
Ladinhac	Maffre Geraud Hippolyte accept <sup>t</sup> Lavergne Jean id.		Lacoste Guillaume accept <sup>t</sup>		
Lapeyrouse	Castanier Philippe accept <sup>t</sup> Cellier Hippolyte id.		Barbance Jean accept <sup>t</sup>		
Lençamp	Erin, Maire accept <sup>t</sup> Laponche, adj <sup>t</sup> id.		Puech Jean, C.M. accept <sup>t</sup>		
Roussy	Coussain Joseph prof <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Lescure Hippolyte id.		Cherizols Louis accept <sup>t</sup>		
Lansac Vénacézis	Courchinoux Jean accept <sup>t</sup>		Angelerques Antoine accept <sup>t</sup>		
Senègreques	Manhet Guy accept <sup>t</sup> Delvieu Antoine id.		Cros Gerand accept <sup>t</sup>		
Beissières-les-Bouliès	de Peliquier, Maire accept <sup>t</sup> Bauzan, C. M. id.		Laroussinie Antoine C. M. accept <sup>t</sup>		
Vicillevie	Souteyre Urbain accept <sup>t</sup>		Bruel Jean Baptiste accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de St Cernin</b>					
St Cernin {	Gelbos Antoine accept <sup>t</sup> Tible Leon id. Gevezé Antoine id.		Gelcros Sylvain accept <sup>t</sup>		
Leix-Anglards {	Gezon accept <sup>t</sup> Mayenobe id		Mallet Eugène accept <sup>t</sup>		
Girgols {	Lavaissière Marie accept <sup>t</sup>		Aymar Charles, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
St Cirques de Mallert {	Pressignet Jean Marie accept <sup>t</sup> Cheymol Alphonse, C. A. id.		Magne Jean Marie accept <sup>t</sup>		
St Illide {	Brunel Antoine accept <sup>t</sup> Rouderques Gérard id. Aumont Antoine id.		Cingualbre Roman accept <sup>t</sup>		
Tournemire {	Latournerie Frédéric Marie accept <sup>t</sup>		Maury Jean accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de St Mamet</b>					
St Mamet le Salvat {	Gelzanglos André accept <sup>t</sup> Gelpuech Joseph id. Nigou Anthony id.		Gas Albert accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sul- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cayrols	{ Pontier Jean Maire accepté		Marroncle Pierre adj <sup>t</sup> accepté		
La Ségalassière	{ Serres Georges, Maire accepté		Moissina C, adj <sup>t</sup> accepté		
Marcolès	{ d'Humières Roger, Maire accepté Cantournet Thodore, adj <sup>t</sup> id.		Peyrou Anthony, C. M. accepté		
Omps	{ Calaurie Julian accepté Graves Bernard id.		Lacalmontie Pierre accepté		
Parlan	{ Garses Albert accepté Vabre Antoine accepté		G. Garses Firmin accepté		
Pers	{ Montunac Auguste accepté Lacaze Jean id.		Roquetanière Emile accepté		
Roanne-S <sup>t</sup> Mary	{ Roquessalane, Maire accepté Muratet, C. M. id.		Célier adj <sup>t</sup> accepté		
Roumégoux	{ de Bruinet, Maire accepté		Taladou, François adj <sup>t</sup> accepté		
S <sup>t</sup> Sauzy	{ Gardes Pierre, Maire accepté Garses, Antoine, adj <sup>t</sup> id.		Noyques Pierre, C. M.		
Sitrac	{ de Miramont Jacques (Conte) accepté de Larousilhe Gabriel id.		Laborie Baptiste accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Vic-sur-Cère.</i>					
Vic-sur-Cère	Cavaroc Antoine Ernest accepté Delbos Pierre id. Gisolme Gédéon id.		Degoul Pierre Jean accepté		
Badailhac	Servière Jean accepté		Salat Gérard accepté		
Carlat	Usse Gabriel, Marie accepté Bonnafé Frédéric C.M. id.		Cibie Guillaume adjoint accepté		
Cros-de-Ronseque	Bastide Jean, Marie accepté Mas Pierre		Terrisse Pierre accepté		
Jou-sous-Monjou	Giffual Antoine accepté		Loubeyre Jean accepté		
Pailherols	Birou Antoine, Marie accepté Miallet Joseph adjoint id.		Malmezat Guillaume accepté		
Polminhac	Baudel Félix, Marie accepté Rispol Auguste		Fétoux Nicolas accepté		Conseil de Sépulture élections attaquées et validées.
Raulhac	Fabre Emile accepté Loubeyre		Pouchet	accepté	
H. Clément	Labro Antoine, Marie accepté		Loubeyre Gérard, C.M. accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S <sup>r</sup> Etienne de Carlat	Berthieu Pierre, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		Barthélémy, antoine accept <sup>t</sup>		
S <sup>r</sup> Jacques des Blats	Gesprato Louis, Maire accept <sup>t</sup> Manhes, adj <sup>t</sup> id.		Péchaud, de Toulval accept <sup>t</sup>		
Thiezac	Bonhoure, Maire accept <sup>t</sup> Auzolle Jean, labouste id. Degout Jean, de brielle id.		Manhes Pierre auguste accept <sup>t</sup> +		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Méallet {	Pinier accep <sup>t</sup> Faure id.		Vilbonnet accep <sup>t</sup>		
Moissages {	Picard Eugène accep <sup>t</sup> Colthiégeol Jeanne id.		Lésmarie Jean Marie accep <sup>t</sup>		
Salins {	Mourgy Claude accep <sup>t</sup>		Rongier Antoine accep <sup>t</sup>		
Sourniac {	Chauvel Paul François accep <sup>t</sup>		Meylhenc Jean accep <sup>t</sup>		
Le Vigean {	Delpench Léopold accep <sup>t</sup> Albessard Jules id.		Dufayet Antoine accep <sup>t</sup>		
<b>Canton de Champs.</b>					
Champs {	Taucher, Maire accep <sup>t</sup> Jourel, Liger, C. M. id. Durif, Antoine id.		Guillard Pierre coll. accep <sup>t</sup>		
Beaulieu {	Conturier, Maire accep <sup>t</sup>		Boyer, adj <sup>t</sup> accep <sup>t</sup>		
Landore {	Eysandier Jean accep <sup>t</sup> Tournadre Léon id. Durif Pierre id.		Gendre Jean accep <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marchal	{ Ambard, Maire accept <sup>t</sup> Malguist, C. M. id.		Maint, Jacques accept <sup>t</sup>		
Crémouille	{ Serre Jean, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Geneix Henri id.		Favory Ferdinand accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de Gleaux</b>					
Gleaux	{ Parlonge Charles accept <sup>t</sup> Peyrou Camille id. Pan Firmin id.		Sigier Jean Pierre accept <sup>t</sup>		
Ally	{ Buc Léon, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Monteil J. B., Maire id.		Delpriasy, C. H. accept <sup>t</sup>		
Barriac	{ Gapeyron Louis accept <sup>t</sup>		Pava	accept <sup>t</sup>	
Bragrac	{ Périer, Maire accept <sup>t</sup>		Besse, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Chasseneac	{ Lachaze Maire accept <sup>t</sup> Cissandier Nicolas id.		Tiliol, C. H. accept <sup>t</sup>		
Trignac	{ Payet, Antoine, Maire accept <sup>t</sup>		Jouvet Elié, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Escorailles	{ Chevalier du Pan Charles	accept <sup>t</sup>	Lafac, Antoine accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Loupiauc	{ Pouyssou Ernest, Maire accept <sup>t</sup> Rivière Emile, adj <sup>t</sup>	id	Escudier Gerand accept <sup>t</sup>		
S <sup>t</sup> Christophe	{ Garnis Eugène, Maire accept <sup>t</sup> Faure Adolphe, C. off. id		Loutocel Henri		
S <sup>e</sup> Eulalie	{ Bourlangé, Maire accept <sup>t</sup> Basset, adj <sup>t</sup>	id	Cernat Siméon accept <sup>t</sup>		
S <sup>t</sup> Martin Cantalais	{ Portales Georges accept <sup>t</sup> Brousse Xavier id.		Lavergne accept <sup>t</sup>		
Bournial	{ Raoux, Maire accept <sup>t</sup> Tissandier Paul id.		Couderc Paul accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de Riom</b>					
Riom-ès-Montagnes	Barbier	accept <sup>t</sup>	Raboisson	accept <sup>t</sup>	
	Tissac	d <sup>r</sup>	Sumas Eugène	d <sup>r</sup>	
	Lemmet				
	Bourgeade				
	Julien				
	Vigier				
Aphon	{ Sidaine Louis, Maire accept <sup>t</sup> Gilbert Jean, adj <sup>t</sup>		Valarcher Félix, C. off. accept <sup>t</sup>		
		d <sup>r</sup>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Collandre	{ Jumas Clément accept <sup>t</sup> Chambon Antoine d <sup>r</sup>		Collin Antoine accept <sup>t</sup>		
Menet	{ Tidal, Maire accept <sup>t</sup> Verdier, adj <sup>t</sup> d <sup>r</sup> Veschambre C. M. d <sup>r</sup>		Bible-Durand accept <sup>t</sup>		
St Etienne de Riom	{ Georges François accept <sup>t</sup> Mauriand Gabriel id.		Gelarue Charles accept <sup>t</sup>		
St Hippolyte	{ Chabrol, Maire accept <sup>t</sup> Floret Pierre d <sup>r</sup>		Brassac Bertrand accept <sup>t</sup>		
Trizac	{ Monteil, Maire accept <sup>t</sup> Jumas, C. M. d <sup>r</sup> Chaviner, C. M. d <sup>r</sup>		Sedrine, C. M. accept <sup>t</sup>		
Tallette	{ Reynal Antoine, Maire accept <sup>t</sup> Pontange Antoine d <sup>r</sup>		Chanut Jean, a. Soul accept <sup>t</sup>		
<u>Canton de Saignes</u>					
Saignes	{ Reynal, Maire accept <sup>t</sup> Alsac, C. M. d <sup>r</sup>		Moulier, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Antignac	Laurichesse Gustave accept <sup>t</sup> Fonteille Gérard d <sup>r</sup>		Chaneix Félix accept <sup>t</sup>		
Bassignal	Girgoudou Antoine, Maire accept <sup>t</sup> Antignac Joseph d <sup>r</sup>		Calamy Guillaume accept <sup>t</sup>		
Champagnac	Boudrias Gérard accept <sup>t</sup> Vernoux Antoine d <sup>r</sup> Lagrand Jacques d <sup>r</sup>		Robert Joachim accept <sup>t</sup>		
Chastel-Malbuc	Sabatier, Maire accept <sup>t</sup> Bouchy, C. M. d <sup>r</sup>		Broquin	accept <sup>t</sup>	
La Monsele	Raynal, Maire accept <sup>t</sup> Albessard, C. M. d <sup>r</sup>		Broquin G. C. M	accept <sup>t</sup>	
Madic	Guy, Maire accept <sup>t</sup>		Revel, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
A <sup>t</sup> Pierre	Chavanon, Maire accept <sup>t</sup>		Selbast, Pierre accept <sup>t</sup>		
Sauvat	Goust, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Jarrige d <sup>r</sup>		Benoit	accept <sup>t</sup>	
Kerbret	de laublanc accept <sup>t</sup> Revel, Nazaire d <sup>r</sup>		Bonhomme Etienne accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Veyrières	{ Albeurard, Maire accept <sup>t</sup>		Boyer, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Ydes	{ Besset, Maire accept <sup>t</sup>		Chateau C. M. accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de Salers</b>					
Salers	{ Celariet accept <sup>t</sup>		Sergue accept <sup>t</sup>		
	Rastoul d <sup>r</sup>				
Anglards	{ Serre Jean accept <sup>t</sup>		Mourguy accept <sup>t</sup>		
	Peythieu d <sup>r</sup>				
	Serre Louis d <sup>r</sup>				
Fontanges	{ de la Cour, Henri accept <sup>t</sup>		de Lamargé Georges accept <sup>t</sup>		
	de Mallet Maxime d <sup>r</sup>				
L'Algoux	{ Lavergne Emile accept <sup>t</sup>		Serre Antoine accept <sup>t</sup>		
	Vidal Georges d <sup>r</sup>				
L'Tau	{ Vanillon accept <sup>t</sup>		Diganiol accept <sup>t</sup>		
L'Vauvise	{ Albeurard Firmin accept <sup>t</sup>		Jarrige Joseph accept <sup>t</sup>		
	Mathieu Gérard d <sup>r</sup>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Bonnet	{ Griffoulie Firmin accept <sup>t</sup> Cible Jacques, adj <sup>t</sup> id.		Serre Jean Marie accept <sup>t</sup>		
Saint Chamant	{ Condorcet de Saint Chamant accept <sup>t</sup> Maire Bernard Jean Marie adj <sup>t</sup>		Tournal Joseph c. M. accept <sup>t</sup>		
Saint Martin Salmeroux	{ Roche Antoine, Maire accept <sup>t</sup> Maisonneuve Antoine c. M.	d <sup>2</sup>	Joanny Paul, doct <sup>r</sup> medecin accept <sup>t</sup>		
Saint Paul de Sales	{ de la Farge Gaston, Maire accept <sup>t</sup> Rongier Edouard, adj <sup>t</sup> id.		Mogné Antoine accept <sup>t</sup>		
Saint Projet	{ Lapeyre Aug <sup>t</sup> ant., Maire accept <sup>t</sup> Luron Jules, C. M. d <sup>2</sup>		Lagriffol Félix, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Saint Rémy	{ Gauzeral, Antoine, Maire accept <sup>t</sup>		Ouvrier Jules, prop <sup>t</sup> a short accept <sup>t</sup>		
Saint Vincent	{ Lafarge, Maire accept <sup>t</sup> Sargent, adj <sup>t</sup> d <sup>2</sup>		Chabrier, C. M. accept <sup>t</sup>		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sienne	{ Selgues, Maire accept <sup>t</sup> Seguy, adj <sup>t</sup>	d <sup>2</sup>	Estien, C.M. accept <sup>t</sup>		
La Chapelle d'Alagnon	{ Fancillon	accept <sup>t</sup>	Coudet Justin accept <sup>t</sup>		
Laveissinet	{ Combes Antoine, Maire accept <sup>t</sup>		Gelchee, Pierre accept <sup>t</sup>		
Laveissiere	{ Liocre Jacob accept <sup>t</sup> Biallard Antoine d <sup>2</sup>		Meyniel Jean accept <sup>t</sup>		
Lavigerie	{ Saury Félix, C.M. accept <sup>t</sup> Coudert Louis d <sup>2</sup>		Maurel, avocé à Marat accept <sup>t</sup>		
Le Claux	{ Vidal, Maire accept <sup>t</sup> Lambeyre, adj <sup>t</sup>	d <sup>2</sup>	Boyer Barthélémy accept <sup>t</sup>		
Neussargues-Moissac	{ Contarel, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Rodier, C.M. d <sup>2</sup>		Forestier, C.M. accept <sup>t</sup>		
Tiranges	{ Combes, Maire accept <sup>t</sup>		Aimé, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Canton d' Allanche					
Allanche	{ Fancillon Louis accept <sup>t</sup> Combes Paul d <sup>2</sup> Proughol d <sup>2</sup>		Devèze Antoine accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs su pléants les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chanet	{ Cornet père accept <sup>t</sup>		Ardebec Jean Pierre accept <sup>t</sup>		
Charmensac	{ Passelaigue, Maire accept <sup>t</sup>		Sabatier adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Joursac	{ Gelbet, Maire accept <sup>t</sup>		Gelusy Jacques accept <sup>t</sup>		
	{ Aumard, adj <sup>t</sup> d <sup>2</sup>				
Landeyrat	{ Fontolivré antoine accept <sup>t</sup>		Brujerolle Henri accept <sup>t</sup>		
Peyrusse	{ Cousserand, Maire accept <sup>t</sup>		Bisset gillaume accept <sup>t</sup>		
	{ Devize Jean (de Lapey) d <sup>2</sup>				
Pradiers	{ Brujerolle Jean, Maire accept <sup>t</sup>		Cornet antoine accept <sup>t</sup>		
	{ Brujerolle Martial, adj <sup>t</sup> d <sup>2</sup>				
St Anastasie	{ Cornet, c. M. accept <sup>t</sup>		Ribeyre, c. M. accept <sup>t</sup>		
	{ Vergesade, adj <sup>t</sup> d <sup>2</sup>				
St Saturnin	{ Dellac, Maire accept <sup>t</sup>		Larraillé J., c. M. accept <sup>t</sup>		
	{ Raynal Chagras, c. M. d <sup>2</sup>				
Négrue	{ Boyer, Maire accept <sup>t</sup>		Bardon Ernest accept <sup>t</sup>		
	{ Julien, adj <sup>t</sup> d <sup>2</sup>				
Kernols	{ Réghasse, Maire accept <sup>t</sup>		Sépiere Félix accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vézé {	Chabasseau Barthélémy accept <sup>t</sup> adj <sup>t</sup> Chabrol Gabriel Isaac d <sup>r</sup> Maire		Julien Gérard accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de Marcenat</b>					
Marcenat {	Cornet Louis accept <sup>t</sup> Mage Pierre d <sup>r</sup> Guenille Pierre Giron Antoine Arnaud Benoît Meynial Louis		Chanonat Félix accept <sup>t</sup> Cornet Pierre d <sup>r</sup>		Conseil de Préfecture. Elections attaquées et validées.
Chanterelle {	Galmas Jean Maire accept <sup>t</sup> Tournaire Pierre d <sup>r</sup>		Galmas Jacques accept <sup>t</sup>		
Condat {	Poizet-Blaise accept <sup>t</sup> Ibry, Jean d <sup>r</sup> Cournadre, Jean Veissayre, Jean Vernet, Antoine Féodide, Michel		Railler, Jean accept <sup>t</sup> Brunet, Pierre d <sup>r</sup>		
Lugarde {	Bournadre, Maire accept <sup>t</sup> Gouhet, adj <sup>t</sup> d <sup>r</sup>		Rodde C.H. accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marchastel {	Aubert Jacques accepté Chavignier Jean, du Mas id.		Charbonnel Jean accepté		
Clomboudif {	Souwe Michel, C. M. accepté Mag Israël id.		Bissandier Claude accepté adj <sup>e</sup>		
Montgreleix {	Meyrial Pierre accepté Guérin Jean id.		Boyer Michel accepté		
St Amandin {	Roux, Jean accepté Andrémy Jean id.		Favory, Antoine accepté		
St Bonnet {	Ebille Ernest, maire accepté Pissavy Jean Jules id.		Vernet Jean accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
			<i>Arrond<sup>t</sup> de S<sup>r</sup> Flour</i>		
			<i>Canton de S<sup>r</sup> Flour (Nord)</i>		
<i>S<sup>r</sup> Flour</i>	Malafosse, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Souet, Maire id. Sande, adj <sup>t</sup> Tollope, c. d. Monteil, c. d. Erazit, c. d. Dufour J. B <sup>te</sup> c. d. Delorme c. d. Boisannade c. d.		Julhe, C. M. accept <sup>t</sup> Dufour, Léon id.		
<i>Andelat</i>	Raynaud, Maire accept <sup>t</sup> Gourrette, Pierre id.		Roux, Jacques accept <sup>t</sup>		
<i>Anglards</i>	de Vaissiere accept <sup>t</sup>		Raynal accept <sup>t</sup>		
<i>Coltines</i>	Granet Antoine, Maire accept <sup>t</sup> Gesford Jean, c. d. id.		Chassang, c. d. accept <sup>t</sup>		
<i>Coren</i>	Réol, Paul accept <sup>t</sup>		Ollier Victor accept <sup>t</sup>		
<i>Lastic</i>	de Lamoureyre Charles, Maire accept <sup>t</sup>		Desjacques Jean, c. d. accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mentières {	Roche, Maire accept <sup>t</sup>		Réol Etienne	accept <sup>t</sup>	
Montchamp {	Resche J.B. <sup>t</sup> , Maire accept <sup>t</sup>		Paran Jean, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Rezentieres {	de la Roussiere, Maire accept <sup>t</sup>		Cathelot, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Roffiac {	Milliot accept <sup>t</sup> Talandier d <sup>r</sup>		Peschaud	accept <sup>t</sup>	
S <sup>t</sup> Georges {	Roudil Jean Marie, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Barthelemy Jean Eugene coll. d <sup>r</sup>		Chabot Pierre, c <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Talizat {	Julhe, Maire accept <sup>t</sup> Barthomeuf, C.M. d <sup>r</sup>		Rolland Raymond, n <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Tiviers {	Biron, Maire accept <sup>t</sup>		Marliae	accept <sup>t</sup>	
Talbes {	Souchaire accept <sup>t</sup>		Fouilladier	accept <sup>t</sup>	
Vieillesesse {	Cathelat Baptiste, Maire accept <sup>t</sup> Vernier, Jean d <sup>r</sup>		Vayron Etienne accept <sup>t</sup>		
			Canton de		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs su pléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Valejols	Bonnaux Charles Raymond François	accept <sup>t</sup> d <sup>r</sup>	Amarquier André accept <sup>t</sup>		
Killedieu	Panc J. B. <sup>t</sup> , Mire accept <sup>t</sup> Chalvet Louis, adj <sup>t</sup>	d <sup>r</sup>	Géros J. B <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de Chaudesaix</b>					
Chaudesaix	Bonnaux, adj <sup>t</sup> de Rigal Roche	accept <sup>t</sup> d <sup>r</sup> d <sup>r</sup>	Saint-Chely	accept <sup>t</sup>	
Anterrieux	Merchadier, Mire accept <sup>t</sup>		Noal, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
Deux-Sèvres	Chagot, Ete	accept <sup>t</sup>	Juery Pierre Jean accept <sup>t</sup>		
Espinasse	Jalbert, Mire accept <sup>t</sup>		Paillet J. B <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Fabre	Gilibert, Mire accept <sup>t</sup>		Gilibert, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
La Trinitat	Rical, José Mire accept <sup>t</sup>		Mariniac Antoine, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
Lentades	Mermont Biron	accept <sup>t</sup> d <sup>r</sup>	Andrieu	accept <sup>t</sup>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maurines { Phadet Pierre, c.M. accept <sup>t</sup>	Rastoul, c.M. accept <sup>t</sup>				
S <sup>t</sup> Martial { Brun, Maire accept <sup>t</sup>	Podevigne, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>				
S <sup>t</sup> Remy { Bousquet, Antoine accept <sup>t</sup>	Baille Jeanne non acceptant				
S <sup>t</sup> Urcize { Remise, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>	Licy accept <sup>t</sup>				
	Trousselier, c.M. id.				
Sarras { Brigit Joseph accept <sup>t</sup>	Portal Jean Flavie accept <sup>t</sup>				
Canton de Massiac).					
Massiac	Blanc, Léon accept <sup>t</sup>		Berthug Gilbert accept <sup>t</sup>		
	Bauret, François d <sup>2</sup>				
	Fabre Antoine d <sup>2</sup>				
Auriaac	Brunet Jean accept <sup>t</sup>		Brandon Antoine accept <sup>t</sup>		
	Gelavrier André d <sup>2</sup>				
Bonnauc	Cornet Claude accept <sup>t</sup>		Gardissa Pierre accept <sup>t</sup>		
	Boulier Jacques, adj <sup>t</sup> serial d <sup>3</sup>				
Terrières S <sup>t</sup> Mary	Averin accept <sup>t</sup>		Aldigier accept <sup>t</sup>		
	Merle, Louis ist				

Conseil de Rélectio  
Elections attaquées  
et invalidées.

Les élections du  
22<sup>e</sup> arrondissement élues  
attaquées.

Avant Gabriel à Merle Juste  
suppléant. Monier Edme.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Chapelle-Laurent {	Orceyre Jean accept <sup>t</sup> Vergne Jacques d <sup>r</sup>		Groupenat Jacques accept <sup>t</sup>		
Laurie {	Roche Jean, Maire accept <sup>t</sup> Aviniac Laurent C.M. d <sup>r</sup>		Coudert Jean, C.M. accept <sup>t</sup>		
Leyvaux {	Boyer Jacques, Maire accept <sup>t</sup>		Roche Bertrand, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Molèdes {	Brandon, Maire accept <sup>t</sup> Rouchet, Antoine d <sup>r</sup>		Lavergne, François accept <sup>t</sup>		
Molombez {	Barberousse Pierre accept <sup>t</sup> Gardel, Pierre d <sup>r</sup>		Lauvast Louis accept <sup>t</sup>		
St Mary-le-Plain {	Barthomieu Bertrand accept <sup>t</sup> Pages Jean d <sup>r</sup>		Bartaire Jean accept <sup>t</sup>		
A <sup>t</sup> Poncy {	Pages Pierre, Maire accept <sup>t</sup> Pages Jean d <sup>r</sup>		Philibert, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Kalgouze {	Rodier Guillaume accept <sup>t</sup>		Job, Pierre accept <sup>t</sup>		
<b>Canton de Pierrefort</b>					
Pierrefort {	Compagnon accept <sup>t</sup> Tressange, adj <sup>t</sup> d <sup>r</sup>		Vidalenc C. M. accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brezons	{ Delcher Pierre, adj. spcl accept <sup>t</sup> Cayrol Jean Marie, c. m. d <sup>2</sup>		Salat Pierre	accept <sup>t</sup>	
Cezens	{ Tournier Pierre, Maire accept <sup>t</sup> Rigal Jean Auguste d <sup>2</sup>		Amagat Germain, accept <sup>t</sup>		
Joudieges	{ Meinier Jean accept <sup>t</sup>		Gelpeuch Jean accept <sup>t</sup>		
Lacapelle-Barrez	{ Monjou Pierre accept <sup>t</sup>		Eaillefer, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
Malbo	{ Lafont, Maire accept <sup>t</sup> Habit François, notaire vic d <sup>2</sup>		Lousset, C. M. à Rauzy, accept <sup>t</sup>		
Narnhac	{ Commerques, Maire accept <sup>t</sup>		Modenel, C. M. accept <sup>t</sup>		
Oradour	{ Chassang Auguste accept <sup>t</sup> Bousquet, Charles d <sup>2</sup>		Guimbal, Pierre accept <sup>t</sup>		
Paulhenc	{ Chantal Antoine, Maire accept <sup>t</sup> Barbet Emile adj <sup>t</sup> d <sup>2</sup>		Sagnan Gilman accept <sup>t</sup>		
St Marie	{ Vaissade accept <sup>t</sup>		Vacheresse	accept <sup>t</sup>	
St Martin Vigouroux	{ Champel accept <sup>t</sup> Agabert d <sup>2</sup>		Condy	accept <sup>t</sup>	

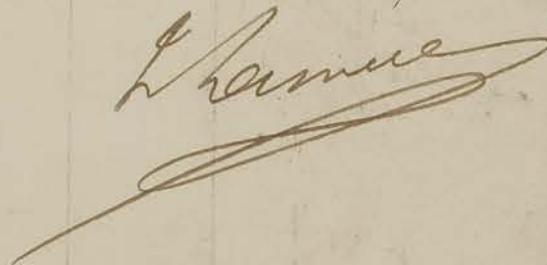
NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
			Canton de Ruines		
Ruines {	Claviez, Mire accept <sup>t</sup> Gabriel adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Beissière, C. H. d <sup>r</sup>				
Bournoncles {	Cartalade Jean accept <sup>t</sup> Chauhard Paul accept <sup>t</sup>				
Celoux {	Rochette Jean adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Festalat Antoine accept <sup>t</sup>				
Chaliers {	Amarger, Mire accept <sup>t</sup> Roudil Jean accept <sup>t</sup> Pélissier, adj <sup>t</sup> d <sup>r</sup>				
Chazelles {	Lacroix Louis accept <sup>t</sup> Pastre Jean accept <sup>t</sup>				
Clavières {	Hugon François accept <sup>t</sup> Hugon Etienne accept <sup>t</sup> Johony Guillaume d <sup>r</sup>				
Faverolles {	Rocher, Mire accept <sup>t</sup> Parant Jean accept <sup>t</sup> Albisson, adj <sup>t</sup> d <sup>r</sup>				
Lorcieres {	Meindre, adj <sup>t</sup> accept <sup>t</sup> Chassang Pierre Antoine accept <sup>t</sup> Chassang Barthélémy C. H. d <sup>r</sup>				
Loubaresse {	Delcelier Etienne Mire accept <sup>t</sup> Jouvente Jean de Clavire accept <sup>t</sup> Jouve Etienne, adj <sup>t</sup> d <sup>r</sup>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rageade	{ Blanche, Mire accept <sup>t</sup>		Cassidre, adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
St Just	{ Bertrand Joseph accept <sup>t</sup> Portal Jean d <sup>r</sup>		Mawry, J. B <sup>t</sup> accept <sup>t</sup>		
St Marc	{ Gelmas Jeanne accept <sup>t</sup>		Chauias Francois accept <sup>t</sup>		
Soulages	{ Prevost Louis Jean Marie accept <sup>t</sup> Guillaume, Maire		Batifoulier Francois adj <sup>t</sup>	accept <sup>t</sup>	
Sedrines St Loup	{ Robert Etienne accept <sup>t</sup> Chevalier Vital d <sup>r</sup>		Sabatier Charles accept <sup>t</sup>		

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Auvillar , le 7 Decembre 1902.




DÉPARTEMENT  
du *Haute-Loire*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 22 novembre 1902.

N° 3

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 293 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 27 XII 1902 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abel Antoine Conseiller Général d'Avillar		X			
2	Augueperse, délégué de Gaujac		X			
3	Ajolbert délégué de St Martin - sous Vigouroux		X			
4	Albessard C. M. délégué de la Monestie		X			
5	Albessard Firmin Délégué du Faulmier		X			
6	Albessard Jules Délégué du Figeac		X			
7	Albessard, Marie Délégué de Fayettes		X			
8	Albessard adjoint Délégué de Famolle		X			
9	Altheire Paoul adjoint délégué de Chalinargues		X			
10	Alsse, C. M. <sup>me</sup> Délégué de Laignes		X			
11	Amarger Main Délégué de Chaliers		X			
12	Ambliele adjoint Délégué de Lavastrie		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Amblard, Marie Déléguée à Marchal			W		
14	Andraud, Conseiller d'arrondissement de Marsac			W		
15	Angelerques adjoint Délégué de St Constant			W		
16	Angely Délégué d'Anville			W		
17	Angreux Jean Délégué de St Amand			W		
18	Antignac Joseph Délégué de Bassignac			W		
19	Antrayques Conseiller d'arrond. de Marsac			W		
20	Arnal Hippolyte Délégué du Guoulou			W		
21	Amaud René Délégué de Marsac			W		
22	Astorg Délégué d'Anville			W		
23	Astorgis Marie Délégué de Broquebrou			W		
24	Aubert Jacques Délégué de Marchastel			W		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Dumont adjoint Délégu <sup>e</sup> de Joussac			X		
26	Dumont Adrien Délégu <sup>e</sup> de St Félix			X		
27	Durier Félix Délégu <sup>e</sup> de Bassaniouze			X		
28	Dunin Gabriel Délégu <sup>e</sup> de Senies St Mary			X		
29	Dunin Laurent C <sup>o</sup> m <sup>me</sup> Délégu <sup>e</sup> de Lannie			X		
30	Dymond Louis Délégu <sup>e</sup> de Fourmoulet			X		
31	Daduel Comte Général de Marcanat			X		
32	Daduel Délégu <sup>e</sup> de Murat			X		
33	Daduel Délégu <sup>e</sup> de Paulhan			B		
34	Daduel Félix Marie Délégu <sup>e</sup> de Solminhac			X		
35	Barberousse Pierre Délégu <sup>e</sup> de Molompize			X		
36	Barbet Comte adjoint Délégu <sup>e</sup> de Paulhan			X		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bordy Marie Déléguée de M. Antoine		/			
38	Bamier Déléguée de Mullac		/			
39	Bonau, C. M. <sup>me</sup> Déléguée de Cucheron le P. <sup>me</sup>		/			
40	Barthélémy Jean, Fugain P. M. <sup>me</sup> Déléguée de St Georges		/			
41	Barthomieu Bertrand Déléguée de St may & Plain		/			
42	Barthomieu C. M. <sup>me</sup> Déléguée de Talizat		/			
43	Basset, C. M. d'anondessenne de Riom et H. <sup>me</sup>		/			
44	Basset adjoint Déléguée de St Eustalie		/			
45	Bastid Alouey Député d'Annelac		/			
46	Bastid Henri Général de St Perrin		/			
47	Bastide Marie Déléguée de Lascelles		/			
48	Bastide Jean Marie Déléguée de Crossa Ponseque		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Beal, concier Général de Saignes		X			
50	Bénassy Félix Délégué de Bredons		X			
51	Bennet, délégué de Lanoquebon		X			
52	Bergounhoux Poncet d'arond. à Chaudesaix		X			
53	Bernard Jean Marie adjoint, délégué à St Chamans		X			
54	Bert, concierge Général de St flour (nord)		X			
55	Berthieu Pierre adjoint, délégué à St Etienne de Darlai		X			
56	Bernard Joseph Délégué de St Just		X			
57	Bescarie Marie Déléguée St Constant		X			
58	Besse Marie Déléguée d'Ydes		X			
59	Biard, délégué d'Ayayon		X			
60	Bical Joseph Marie Délégué de la Trinitat		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Pigot Joseph Délégué de Sénus		X			
62	Birou, délégué à Léutaudes		X			
63	Birou Octave marie, délégué à Castelnau		X			
64	Pigel Blasie Délégué de Condal		X			
65	Blanc Leon délégué de Massiac		X			
66	Blancot Marie délégué de Labrousse		X			
67	Boussonnade C. m <sup>e</sup> délégué à P. flou		X			
68	Bonnard, C <sup>e</sup> g <sup>e</sup> d' Namur		X			
69	Bonhomme Marie Délégué de Chizac		X			
70	Bonnaire Frédéric C. m <sup>e</sup> Délégué de Parlat		X			
71	Bonnafos (de) Agnac marie Délégué de La capelle Tescamps		X			
72	Bonnafoux Adeline Délégué de Chiroudesargues		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Bonnefond Charles délégué de Falujoët		X			
74	Bonnefoy François délégué de Neuvéglise		X			
75	Bonnet délégué de Murat		X			
76	Bonnet Henri 2 <sup>e</sup> d'annexe d'Allanche		X			
77	Bonnet 2 <sup>e</sup> d'annexe d'Allanche		X			
78	Bouy, 2 <sup>e</sup> g <sup>me</sup> d'Albepur		X			
79	Bos Alphonse Marie délégué à Chastel Marlaix		X			
80	Bos Louis délégué de Maurs		X			
81	Bos Urbain délégué d'Yrac		X			
82	Bouchy 2 <sup>e</sup> g <sup>me</sup> délégué à Chastel Marlaix		X			
83	Boudrias Gérard délégué de Champagnac		X			
84	Bouniol Germain délégué de Neuvéglise		X			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bouquier Constant délégué de Leyrac			N		
86	Bougeade			N		
87	délégué à Riom et il <sup>es</sup>					
88	Boulange Marie délégué à St Eulalie			N		
89	Bousquet Antoine délégué à St Terny de Chaudesaix			N		
90	Bousquet Charles délégué d' Oradour			N		
91	Boussuge			N		
92	délégué d' Espalion					
93	Boussuge Hippolyte Marie délégué à Cunac			N		
94	Bouygues de l'Amartine délégué d' Yrac			N		
95	Bouynou Ernest Marie délégué de Loupiac			N		
96	Boyer Marie délégué à Seignac			N		
97	Boyer Barthélémy Marie délégué à Chalmaignac			N		
98	Boyer Jacques Marie délégué de Leyvaux			N		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Brandon Marie délégué de Molèdes		/			
98	Broquin François délégué de Chaylaire		/			
99	Broussel Henri Marie délégué de St Martin de Mauris		/			
100	Brousse Xavier délégué de St Martin Cantales		/			
101	Bruel Anthony délégué de St Hilaire		/			
102	Bugerolles Jean Marie délégué de Pradiers		/			
103	Bugerolles Martial adjoint délégué de Pradiers		/			
104	Brun, Député de Mauriac		/			
105	Brun, 2 <sup>me</sup> d'anciens de Mauriac		/			
106	Brun Marie délégué de St Martial		/			
107	Brunet Jean délégué d' Anzac		/			
108	Duc-Léon adjoint délégué d' Alby		/			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Pujes adjoint délégué de St-Sauveur de Mauvezin		/			
110	Cabrespines René délégué de Boisset		/			
111	Oalle adjoint délégué de Laroquebrou		/			
112	Camboulives délégué de Mireval		/			
113	Canac adjoint délégué de Severs		/			
114	Cantel (de) Henri délégué de Montvert		/			
115	Cantournet Théodore adjoint, délégué de Marcolat		/			
116	Carier Marie délégué d'Yolent		/			
117	Carsac Antoine délégué à St-Saul des Landes		/			
118	Cartalade Jean délégué de Fourmoncles		/			
119	Castanier Philippe délégué à Lafeyrugue		/			
120	Castellane (de) Stanislas. Député de Mireval		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Cathelas M <sup>e</sup> Marie déléguée Fénellespeix		X			
122	Cause Michel Marie, délégué de St-Julien de Courcas		X			
123	Caravac Antoine Ernest délégué de Sté sur Côte		X			
124	Cayrol Jean Marie com <sup>pt</sup> délégué de Bujols		X			
125	Cajals Noël C <sup>o</sup> g <sup>er</sup> de St-Hamel		X			
126	Delauer délégué de Salers		X			
127	Cellier Hippolyte délégué de Lapyrugue		X			
128	Chabanneau Barthélémy adjoint, délégué de Zeze		X			
129	Chabunhae (a) délégué de Pouffiac		X			
130	Chabrol Marie délégué de St Hippolyte		X			
131	Chabrol Gabriel Faure Marie, délégué de Zezé		X			
132	Chabut Pierre adjoint délégué de Mourouz		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Chalvet Louis adjoint délégué de Friedeau			A		
134	Chalvignac délégué de Mauzac			A		
135	Chambois Antoine délégué de Collandau			A		
136	Champal, délégué de St Martin et Rigouroux			A		
137	Chanal, délégué d' Auvillar			A		
138	Chanson, Conseiller Général de St Flour (suite)			A		
139	Chantal Antoine Mari, délégué de Paulhenc			A		
140	Charbonnel, délégué de Paulhac			A		
141	Chassang Auguste délégué d' Oradou			A		
142	Chassang Barthélémy C. m <sup>me</sup> délégué de Lorcet			A		
143	Chaumeil Paul francois délégué de Tourniac			A		
144	Chavanay Mari délégué de St Pierre			A		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Charignie Jean (du Mas) délégué de Marchastel					
146	Chavinier C <sup>o</sup> m <sup>me</sup> délégué de Tizac					
147	Chévalin du Fau Charles, délégué d'Escarailles	Layac Octave Suppléant				
148	Chévalin Edal délégué de Sedunies St Loup					
149	Cheylus Marie délégué de St Julian de Joudanne					
150	Cheylus Joseph Marie délégué de Mandailles					
151	Chymol Alphonse C <sup>o</sup> m <sup>me</sup> délégué de St Cugues de Malbec					
152	Orgoudou Antoine Maur, délégué de Bassignac					délivré duplicate lettre de convocation
153	Planlier Marie délégué de Ruines					
154	Clermont C. Marie délégué de Tizac					
155	Colomb, C <sup>o</sup> d'arrouet de Laroquebun					
156	Colthiégeol Guillaume délégué de Moussages					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
111	Combes Marie déléguée à Frangues			X		
118	Combes Antoine Marie, déléguée de Lanussenet			X		
119	Combes Joseph délégué de St. Paul des Landes			X		
160	Combes Paul délégué à Allanche			X		
161	Compagnon délégué à Pierrefort			X		
162	Conche Marie déléguée à Nicudan			X		
163	Comet Camal délégué de St. Martinus			X		
164	Comet Claude délégué de Pommerey			X		
165	Comet Lucien délégué à Maranat			X		
166	Comet Jean délégué à Chaneu			X		
167	Coudoux de l'Chambon Marie, déléguée de l'Chambon			X		
168	Coudoux C'G d'anonnes du Champs			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Coudert Louis Délégué de Lavergne			V		
170	Counil Marcellin Mari Délégué d'Auchel			V		
171	Courchinoux Jean Délégué de Lauron Feuazès			V		
172	Coussain M <sup>me</sup> à Regels Délégué de Roussey			V		
173	Coussrand Marie délégué de Peyrusse			V		
174	Coutaud adjoint délégué de Neussargues			V		
175	Couturier Marie Délégué de Beaulieu			V		
176	Crobat, Consulier d'arondis. de Rumes			V		
177	Crozatier, Marie Délégué des Eines			V		
178	Cussac Charles M <sup>me</sup> Délégué d'Alleuze			V		
179	Cussac Pierre Marie Délégué d'Alleuze	Miramont Soubeyran		V		
180	Gabertian Gabin Délégué d'Amac			V		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Dalmat Jean Marie Délégu <sup>e</sup> de Chantuelle			X		
182	Dapeyron. Doumis Délégu <sup>e</sup> de Panac			X		
183	Damis Eugène Marie Délégu <sup>e</sup> de St Christophe			X		
184	Dasses <sup>anton</sup> Cayenne Délégu <sup>e</sup> de St Saury			X		
185	Dasses . Albert Délégu <sup>e</sup> de Parlay			X		
186	Dauche Jean Délégu <sup>e</sup> de Stray			X		
187	Daude adjoint Délégu <sup>e</sup> du St flour			X		
188	Daugerat Antoine Marie Délégu <sup>e</sup> de St Emy de Salers			X		
189	Daugé Léon Délégu <sup>e</sup> de Cassaniouze			X		
190	Daval Enric Délégu <sup>e</sup> de St Cirques de Jordagne			X		
191	Degout Jean, de Guise Délégu <sup>e</sup> de Chezac			X		
192	Deyou Anton, Marie Délégu <sup>e</sup> de Jumiac			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Déjou, Délégué à Paris. Anglards		✓			
194	Delaurier André Délégué d'Asnières		✓			
195	Delbec Jean adjoint Délégué d'Arches		✓			
196	Delbet Marie Déléguée de Fourcaud		✓			
197	Delbos, C <sup>e</sup> d'Annonay s' Annecy (nord)		✓			
198	Delbos Antoine Délégué de St. Omiers		✓			
199	Delbos Pierre Délégué du Zic sur Céz		✓			
200	Delcelier Etienne mais, Délégué de L'Isle-Adam		✓			
201	Delcher Pierre adjoint - spécial Délégué de Pujols		✓			
202	Delchier Eugène Délégué de St. Victor		✓			
203	Delhostal Antoine Délégué de Prunet		✓			
204	Dellicat, Conserv. s' Annonay d' Allanche		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Cellac, Marie Déléguée de St Saturnin			X		
206	Delmas Guillaume Délégué à St Marc			X		
207	Delorme, C. M. Délégué à St flour			X		
208	Delpuech Leopold Délégué au Zézay			X		
209	Delpuech Joseph Délégué à St Mamet			X		
210	Delrieu Délégué à Aujac			X		
211	Delrieu Antoine Délégué de Seinguerques	Bros	X			
212	Delzangles Amédé Délégué à St Mamet			X		
213	Dessond Jean C. Délégué à Collonges			X		
214	Destrat Louis Marie Délégué à St Jacques des Blats			X		
215	Desalles Gabriel adjoint, Délégué de Générat			X		
216	Desjat Antoine Délégué à St Deny	Delcroz	X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Deneige Jean, a Tempé Délégu <sup>é</sup> de Peyrusse		/			
218	Dilhac Augustin Délégu <sup>é</sup> de Siran		/			
219	Dommergue Marie Délégu <sup>é</sup> de Marthac		/			
220	Douet Marie Délégu <sup>é</sup> de St. flour		/			
221	Douhait, adjoint Délégu <sup>é</sup> d' Ydes		/			
222	Doubet magistré délégu <sup>é</sup> de l'usardé		/			
223	Duc, conseiller d'arrond. de Saignes		/			Selvire duplicata lettre de convocation
224	Dufour J. M. C. <sup>st</sup> Délégu <sup>é</sup> de St flour		/			
225	Duguet Adrien délégu <sup>é</sup> de St. Sautin C <sup>st</sup>		/			
226	Dumas C <sup>st</sup> M <sup>st</sup> délégu <sup>é</sup> de Guizac		/			
227	Dumas Clément délégu <sup>é</sup> de Collandre		/			
228	Durand Pechaud C <sup>st</sup> d'arrond. de Muret		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Durif Antoine délégué de Champs			X		
230	Durif Steeve délégué à Lamotte			X		
231	Eppenoux C. d'orow. de Maranat			X		
232	Faure Pierre délégué de Canavelle			X		31 X <sup>me</sup> 1902 défini. Supplément à la convocation.
233	Fabre Antoine délégué de Massiac			X		
234	Fabre Emile délégué à Paulhac			X		
235	Falvelly (de) Maximin délégué à St Etienne C <sup>es</sup>			X		
236	Fanges (de la) Gaston marie délégué de St Sulpice de Tarnet			X		
237	Fau Firmin délégué de Périgueux			X		
238	Foucher Marie délégué de Champs			X		
239	Foucaillon délégué à la Chapelle d'Alagnay			X		
240	Foucaillon Louis délégué d' Allassac			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Fauve délégué à Méallet		/			
242	Fauve Polix C <sup>a</sup> M <sup>r</sup> délégué à St Christophe		/			
243	Fauvy Ferdinand Suffisant de Tremouille		/			
244	Fayet, C <sup>a</sup> d'Anost de Ric. sur Rose		/			
245	Fayet Antoine Marie délégué à Dugnat		/			
246	Fayet Guillaume délégué à St Anges de Jordanne		/			
247	Féroude Michel délégué à Condal		/			
248	Fel Antonin Conseiller Général du Maine		/			
249	Fégréas Marie délégué à Lorme		/			
250	Féugier 1 <sup>er</sup> de Maine délégué à Tessiéres les Boulin		/			
251	Feniet Leon délégué à Cros de Montreuil		/			
252	Ferrardon Jean Pierre délégué à Normandac		/			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
263	Tessy Jeanne Dame " G <sup>e</sup> d' Aunelac fudal			X		
264	Tessy Joseph adjoint délégué d' Amal			X		
265	Fiorre Joachim délégué de Laveissiere			X		
266	Loret Pierre délégué de St Hippolyte			X		
267	Gollotte C <sup>e</sup> m <sup>e</sup> délégué de St flour			X		
268	Fontanges Antoine délégué de Toulouse			X		
269	Fontenille Geraud délégué d' Antignac			X		
270	Fontolive Antoine délégué de Landeyran			X		
271	Fournier Pierre délégué de Chasseneuil			X		
272	Fournier Pierre Marie délégué de Segonzac			X		
273	Fournier Victor délégué de Montsalvy			X		
274	Fressange adjoint délégué de Biuefort			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Cressignet Jean Marie délégué de St Angues de Malbosc		/			
266	Groment		/			
267	Gabon, délégué de Mauzac		/			
268	Garcalon C <sup>e</sup> d'aujourd' de Sales		/			
269	Gardes Juste délégué de St Savin C <sup>e</sup>		/			
270	Gardes Pierre Marie délégué de St Savin		/			
271	Gardel Pierre délégué de Molompize		/			
272	Gauthier		/			
273	Genuix Henri délégué de Creimouille		/			
274	Georges François délégué de St Etienne de Rium		/			
275	Gibert C <sup>e</sup> d'aujourd' de St Cernin		/			
276	Gilbert Jean Joseph délégué de Uchon		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Gilibert Marie déléguée de Fabreux			X		
278	Ginolhac Marie déléguée de Leynhac			X		
279	Ginestet, C <sup>te</sup> g <sup>re</sup> de Chaudesaigues			X		
280	Giron Antoine délégué de Maranat			X		
281	Gigolme Gédéon délégué de Bic sur Cère			X		
282	Gourdy délégué de Pouffiac			X		
283	Goust, délégué de Saurat			X		
284	Granet Antoine marie, déléguée de Solliès			X		
285	Graves René délégué d'Onys			X		
286	Grize Jean P <sup>re</sup> d'auvergne de Massiac			X		
287	Grize Jean Emmanuel P <sup>re</sup> d'auvergne de L'Isle Jourdain			X		
288	Griffoulieu Firmin délégué de St Bonnet a Salers			X		



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 293 électeurs.

A Avillac , le 3 Janvier 1903.

Le Préfet,

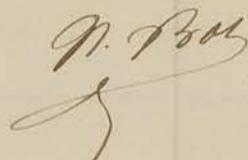


ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent quatre-vingt-trois émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



W. Gravasse  
Lavassie  
Boucicot  
Louis Bos

M<sup>o</sup> H  

---

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

---

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2<sup>e</sup> Bureau de Vote.*

---

(N<sup>o</sup>s *294 à 577* de la liste générale.)

---

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *27 XII 1902* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>re</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
294	Hermenut délégué de Lieutaudes		✓			
295	Hugon député de St-Pour		✓			
296	Hugon François délégué de Clavières		✓			
297	Humières (D') Roger, maire, délégué de Marcolles		✓			
298	Ibos Conseiller d'arrondissement d'Aurillac (sud)		✓			
299	Ibry Jean délégué de Condat		✓			
300	Imbert délégué de Mauriac		✓			
301	Jalbert, maire délégué d'Espinasse		✓			
302	Jarrige délégué de Sauvast		✓			
303	Jouanny Conseiller général de Pleaux		✓			
304	Jouany Guillaume délégué de Clavières		✓			
305	Jouve Etienne, adj <sup>t</sup> délégué de Loubariesse		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
306	Jouve Léger, c. q. délégué de Champs			A.Y.		
307	Jouve Michel, c. M. délégué de Montboudif			A.Y.		
308	Guillard François délégué de Cheylade			A.Y.		
309	Julien délégué de Riom			A.Y.		
310	Julien, adjoint délégué de Ségur			A.Y.		
311	Julhe, maire délégué de Lalizat			A.Y.		
312	Labro, Antoine, maire délégué de St-Clement			A.Y.		
313	Labro, Joseph délégué de Gou-de-Manoue			A.Y.		
314	Labruine délégué de Maure			A.Y.		
315	Lacaze Jean délégué de Pers			A.Y.		
316	Lachaze, maire délégué de Chassenonc			A.Y.		
317	Lacombrade, maire délégué de Rougiers			A.Y.		Delivery duplicate of the Convocation 6 January 1905

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
318	Lacroix Louis délégué de Chazelle		✓ay.			
319	Ladevie C. M. délégué d'Ydes		✓ay.			
320	Ladouine Eugène délégué de Marmamouche		✓ay.			
321	Lafarge maire délégué de St Vincent		✓ay.			
322	Lafont maire délégué de Malbo		✓ay.			
323	Lagiraud Jacques délégué de Champagnac		✓ay.			
324	Lalavie Julien délégué d'Orfus		✓ay.			
325	Lamoureux (de) Charles, maire, délégué de Lartoc		✓ay.			
326	Laparra, Conseiller d'arrondissement d'Aurillac (Hér.)		✓ay.			
327	Laparra Henri, délégué de Loissières-de-a Cornet	usse alphonse suppliau	✓ay.			
328	Lapeyre Auguste, Antoine maire délégué de St Projet de Salles		✓ay.			
329	Laponche, adjoint délégué de Leucamp		✓ay.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
330	Laroussilhe (de) Gabriel délégué de Vitrac		✓			
331	Lassalle, adjoint délégué de Drageac		✓			
332	Latournerie Frédéric maire délégué de Courcenx		✓			
333	Laudières délégué d'Aurillac		✓			
334	Lauricherre Gustave délégué d'Antignac		✓			
335	Lavaissière, maire délégué de Girogues		✓			
336	Lavergne Antoine délégué de Boisset		✓			
337	Lavergne Emile délégué du Falgoux		✓			
338	Lavergne Jean délégué de Vauduhac		✓			
339	Leunier délégué de Riom, n <sup>o</sup> 11 <sup>e</sup>		✓			
340	Lescure Hippolyte délégué de Roussy		✓			
341	Lescure Leopold délégué de Montmurat		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
342	Pescure Rubens délégué de Clunillac		say.			
343	Loubeyre, adjoint délégué de Claux		say.			
344	Luron Louis, C.M. délégué de St Projet-de-Salers		say.			
345	Mabit François, notaire délégué de Malbo		say.			
346	Maffre Geraud Hippolyte délégué de Radunac		say.			
347	Maige Ignace délégué de Moutbouéif		say.			
348	Maige Pierre délégué de Marceauat		say.			
349	Magot Emile délégué de Neux-Verges		say.			
350	Maisonneuve Antoine C.M. délégué à St Martin Valmeroux	Joanny Paul et un membre suppléant	say.			
351	Malafosse, adjoint délégué de St Four		say.			
352	Malavielle maistre serrurier de St Mamet		say.			
353	Malguier, C.M. délégué de Marchal		say.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
354	Mallet Antoine délégué d'Ayrens		✓			
355	Mallet Antoine délégué de Celles		✓			
356	Mallet (de) Maxime délégué de Fontanges		✓			
357	Malvezis adjoint délégué de Junha		✓			
358	Manhes adjoint délégué à St Jacques des Blats		✓			
359	Manhes Guy délégué à Penneergues		✓			
360	Manhes Jean, C.M. délégué d'Yolot		✓			
361	Manhes Pierre Auguste suppléant de Phizac		✓			
362	Marty, conseiller d'arrondissement de St Flour (sud)		✓			
363	Marquet Charles délégué de Reilhac		✓			
364	Martres Jean délégué de Givou de Mamou		✓			
365	Marty P. C.M. délégué de Vezac		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
366	Mas Pierre délégué de Cours de Rouergue		say.			
367	Mathieu Gérard délégué du Vaulmier		say.			
368	Maurel Pierre délégué de Reilhac	Bastard Hippolyte suppléant	say.			
369	Mauriange Gabriel délégué de St Etienne-de-Rivière		say.			
370	Mauzais Jules, Coll. délégué de St Etienne de Mauzais		say.			
371	Mauvay, maire délégué de Junhac		say.			
372	Mayenobe délégué de Treix-Anglards		say.			
373	Meindre Joseph délégué de Larzacres		say.			
374	Meiniel Jean délégué de Gourdieges		say.			
375	Méral Antoine délégué de Prunet		say.			
376	Merchadier, maire délégué d'Apertierieux		say.			
377	Merle Justin délégué de Ferrières St Mary		say.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
378	Meydieu délégué de Mauriac		ay.			
379	Meyniel Louis délégué de Marceau		ay.			
380	Meyniel Pierre délégué de Montgrélier		ay.			
381	Mulet Joseph, adjoint délégué de Lailherols		ay.			
382	Michel Henri, C. M. délégué de Quérac		ay.			
383	Milliot délégué de Roffiac		ay.			
384	Miramont (comte de) Jacques délégué de Vitrac		ay.			
385	Mirande délégué de St Liman		ay.			
386	Poissinac Louis, percepteur surnuméraire délégué de Génat		ay.			
387	Mombliere Pierre délégué de Boisset		ay.			
388	Mouyou Pierre délégué de Lacapelle-Barres		ay.			
389	Monraisse Louis, maire délégué d'Ytrac		ay.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
390	Mouteil, maire délégué de Crizac		ay			
391	Mouteil J. Bte maire délégué d'Ally		ay.			
392	Mouteil, C.M. délégué de St Flour		ay.			
393	Moutussac Augustin délégué de Pers		ay			
394	Moellier Conseiller d'arrondissement de Saignes		ay.			
395	Mourquy Claude délégué de Salins		ay.			
396	Mousset, maire délégué de Laroquevieille		ay.			
397	Muret, C.M. délégué de Roaunes. St Mary		ay			
398	Nigou Antonin délégué de St Mauet		ay			
399	Piocel François délégué d'Issel		ay.			
400	Olivier Adrien délégué de Calmont		ay.			
401	Orceyre Jean délégué de Lachapelle Laurent		ay.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
402	Pages Jean délégué de Siffey le Plain		✓			
403	Pages Jean délégué de St Poncy		✓			
404	Pages Pierre, maire délégué de St Poncy		✓			
405	Palis Edmond, maire délégué de St Etienne de Maurs		✓			
406	Painis délégué d'Avillar		✓			
407	Parlange Contrôleur d'arrondissement de Pleaux		✓			
408	Parlange Charles délégué de Pleaux		✓			
409	Passelaigue, maire délégué de Charmensec		✓			
410	Pauc Jean B. Henri, maire délégué de Villedieu		✓			
411	Pelletier, adjoint délégué de Chaliers		✓			
412	Pelissier Pierre, délégué de Sausac-de- Marnière		✓			
413	Périer, maire délégué de Brageac		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
414	Perier délégué de Chalchet		ay.			
415	Peschaud Gabriel Conseiller Général de Muret		ay.			
416	Peschaud Pierre délégué de Chavagnac		ay.			
417	Peyrac, conseiller général de Mauriac		ay.			
418	Peyrac Antoine Alphonse délégué de Chalvignac		ay.			
419	Peyrac Antoine délégué de Chalvignac		ay.			
420	Peyrou Camille délégué de Léoux		ay.			
421	Peythieu Conseiller d'arrondissement de Mauriac		ay.			
422	Peythieu délégué d'inglardès de Salers		ay.			
423	Picard Eugène délégué de Moussegas		ay.			
424	Picou Gabriel Conseiller général de Montsalvy		ay.			
425	Pirou, maire délégué de Cuviers		ay.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
426	Pissavy Jean Jules délégué de St-Bonnet-de-Marcenat		say.			
427	Planche, maire délégué de Rageades		say.			
428	Pons délégué de Mauras		say.			
429	Pontenay de Tontette Conseiller général de Vic-sur-Cère		say.			
430	Pontier Jean, maire délégué de Cayrols		say.			
431	Portal Jean délégué de St-Just		say.			
432	Portales Georges délégué de St-Martin-Cantalès		say.			
433	Porte, adjoint délégué de St-Julien-de-Jordanne		say.			
434	Pouderoux, adjoint délégué des Cernes		say.			
435	Poulhes délégué d'Aurillac		say.			
436	Pradel Pierre, Coll. délégué de Maurunes	Rastoul suppléant	say.			
437	Prat Conseiller d'Arrondissement de Montsoly		say.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
438	Prat Germain délégué de Lacapelle-en-Vézère		✓			
439	Prax Charles délégué de Rauzelles		✓			
440	Prévôt Louis Jean Marie Guillaume, maire délégué de Soulages		✓			
441	Privat, adjoint délégué de Rauzelles		✓			
442	Pruines (de), maire délégué de Roumégoux		✓			
443	Puech Félix, adjoint délégué de Rabesserette		✓			
444	Puech Théodore délégué de Calvinet		✓			
445	Puniezon Louis délégué de Lausac-de-Marmiesse		✓			
446	Quenille Pierre délégué de Marcenat		✓			
447	Rabbe Georges, maire délégué de Bredous		✓			
448	Raboisson sufflant de Riom-en-Montagnes		✓			
449	Ramond, délégué d'Afriçon		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
450	Ravaux, maire délégué de Cournioue		✓			
451	Rastoul délégué de Salers		✓			
452	Raymond François délégué de Valuéjols		✓			
453	Raynal, maire délégué de La Mouselie		✓			
454	Raynal, Antoine, maire délégué de Valette		✓			
455	Raynal Chagrasse C.M. délégué de St-Saturnin		✓			
456	Raynal de Cissonière délégué de Cheylade		✓			
457	Raynaud, maire délégué d'Audelat		✓			
458	Raynaud, maire délégué de Larzacrie		✓			
459	Regheasse, maire délégué de Vernols		✓			
460	Remise, adjoint délégué de St-Urcize		✓			
461	Renuac délégué d'Aurillac	✓	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
462	Riol Paul délégué de Corey		✓✓✓			
463	Resche Jean-Baptiste maire délégué de Moutchamps		✓✓✓			
464	Reveilhac Auguste délégué de Mandailles		✓✓✓			
465	Revel Marianne déléguée de Vebret		✓✓✓			
466	Revelliac Jean délégué de Velzic		✓✓✓			
467	Reynal, maire délégué de Saignes		✓✓✓			
468	Reyt, adjoint délégué de Laroquevielle		✓✓✓			
469	Rigal (de) délégué de Chauderaignes		✓✓✓			
470	Rigal Jean Auguste délégué de Cézens		✓✓✓			
471	Rigal Justin délégué de Montsalvy		✓✓✓			
472	Riol, Conseiller d'arrondissement de Pierrefort		✓✓✓			
473	Rispal Adolphe délégué de Celles		✓✓✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
474	Risquel Hugues délégué de Polmuinchac		✓			
475	Rivière Emile, adjoint délégué de Loupiac		✓			
476	Robert Etienne délégué de Verrières-Saint-Loup		✓			
477	Roche délégué de Chauvesaiges		✓			
478	Roche, maire délégué de Drugeac		✓			
479	Roche, maire délégué de Moutières		✓			
480	Roche Antoine, maire délégué de Saint-Martin-Vélezroux		✓			
481	Roche, Jean, maire délégué de Lourie		✓			
482	Rocher, maire délégué de Faverolles		✓			
483	Rochette Jean, adjoint délégué de Celacx		✓			
484	Rodier, C. M. délégué de Haussargues		✓			
485	Rodier Guillaume délégué de Valjouze		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
486	Rongier Edouard, adjoint délégué de St Paul de Salers			✓		
487	Roques délégué de Mauves			✓		
488	Roquessalane, maire délégué de Roanne - St Manv			✓		
489	Rouchet Antoine délégué de Moleses			✓		
490	Roudergues Gérard délégué de St Ildide			✓		
491	Roudel Jean Marie adjoint délégué de St Georges			✓		
492	Roughol délégué à Allanche			✓		
493	Roussel délégué d'Auzers			✓		
494	Roussière (de la), maire délégué de Roquetaillée			✓		
495	Roux délégué de Murat			✓		
496	Roux Jean délégué de St Amandin			✓		
497	Sabatier, maire délégué de Chastel Mailliac			✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
498	Salsac Conseiller d'arrondissement de Marcenat		✓			
499	Sandrin Conseiller d'arrond. de Marcenat		✓			
500	Sargès, adjoint délégué de St-Vincent		✓			
501	Terrante de Mouthières délégué de St-Gerous		✓			
502	Sauvet François délégué de Massiac		✓			
503	Sauvay Félix, C.M. délégué de Ravignan		✓			
504	Seguy, adjoint délégué de Bieune		✓			
505	Serre Jean délégué d' Anglards de Salers	Mourqun suppliant	✓			
506	Serre Louis délégué d' Anglards de Salers		✓			
507	Serres Georges, maire délégué de La Segalassière		✓			
508	Servière Jean délégué de Badaillou		✓			
509	Sevestre conseiller d'arrond. de Salers		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
510	Sidaine Louis, maire délégué de Apchon					
511	Sol délégué de Maurs					
512	Soubeyre délégué de Paultiac					
513	Souchaire délégué de Tabres					
514	Soulier délégué de Murat					
515	Soulier Jacques, adjoint spécial délégué de Bourneac					
516	Souquieres conseiller d'arrond. de Mauriac					
517	Souteyre Urbain délégué de Vieillevie					
518	Sudre Gérard délégué de Verdic					
519	Calandier délégué de Roffiac					
520	Calandier Lépinasse conseiller d'arrond. Murat					
521	Ceissedre C. M. délégué de Rumes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
522	Cerrail Martin, <sup>maire</sup> délégué de Jaleyrac		✓			
523	Cible Ernest, maire délégué de St Bonnet-de-Marcenat		✓			
524	Cible Jacques, adjoint délégué de St Bonnet-de-Salers		✓			
525	Cible Leon, délégué de St Lémin		✓			
526	Tissaudier délégué d'Augers		✓			
527	Tissaudier Nicolas délégué de Chausseuac		✓			
528	Tissaudier Paul délégué de Courmiac		✓			
529	Corresse délégué d'Aurillac		✓			
530	Cour (de la) Henri délégué de Fontanges		✓			
531	Courades Jean délégué de Labroure		✓			
532	Cournadre, maire délégué de Vigoule		✓			
533	Cournadre Jean, délégué de Condat		✓			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
534	Cournadre Léon délégué de Vanobre		say.			
535	Courrette Pierre délégué d'Andelot		say.			
536	Courrilhes, maire délégué de Mourgues		say.			
537	Crapenard Conseiller général de Champs		say.			
538	Crazit, C.M. délégué de St-Pour		say.			
539	Treps Louis, adjoint délégué de Lacapelle-Viescauys		say			
540	Grin, maire délégué de Leucamps		say.			
541	Crousselier, C.M. délégué de St-Urcize		say.			
542	Cyssaudier Jean, délégué de Vanobre		say.			
543	Usse Gabriel, maire délégué de Carlat		say.			
544	Fabre Antoine délégué de Parlan		say.			
545	Vacherie Joseph délégué de Puis-de-Montverd		say.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
546	Vaissade délégué de St-Hilaire		✓			
547	Vaissière (de) délégué à Auglards de St-Pour		✓			
548	Vaissière Antoine maire délégué de Cabassette		✓			
549	Valade Charles, délégué de Neuveglise		✓			
550	Vanel Berthiz délégué de Maurs		✓			
551	Vaublanc (de) délégué à Vebret		✓			
552	Vauvillon délégué du Fau		✓			
553	Veisset Conseiller d'Arrond. d'Allanche		✓			
554	Vesseyre Conseiller d'Arrond. de St-Pour (sud)		✓			
555	Vesseyre Jean délégué de Condat		✓			
556	Verdière, adjoint délégué de Menet		✓			
557	Vergeade, adjoint délégué de St-Aurarac		✓			

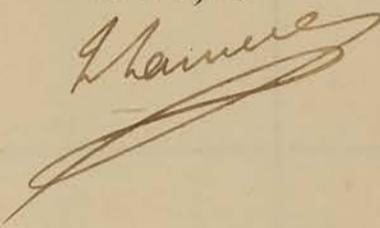
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
558	Vergne Jacques délégué de Lachapelle Laurent			✓		
559	Vernenouze maire délégué de Caudelles	Lavenniere suppléant		✓		
560	Vernepoux Antoine délégué de Champagnac			✓		
561	Vernet Antoine délégué de Condat			✓		
562	Vernière Jean délégué de Vieillesperre			✓		
563	Veschambre C. M. délégué de Menet			✓		
564	Vialard Antoine délégué de Lavessière			✓		
565	Viallefond Couteiller d'Arrouat de St Four (muni.)			✓		
566	Vidal maire délégué de Le Claux			✓		
567	Vidal maire délégué de Menet			✓		
568	Vidal Georges délégué de Talgoux	Serre Antoine suppléant		✓		
569	Vidal Pierre délégué d'Ayrens			✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
570	Niers Adolphe, C.M. délégué de Jussac		X			
571	Vigier délégué de Riom-ès-Montagnes		X			
572	Vigier Adolphe délégué de Crandelles		X			
573	Vignal délégué de Mauriac		X			
574	Viguier, adjoint délégué de Quezac		X			
575	Vissac, délégué de Riom-ès-Montagnes		X			
576	Vixege Baptiste délégué de Lacapelle-del-Faivre		X			
577	Volphilhae délégué d'Auriac		X			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 284 électeurs.

A Aurillac , le 3 Janvier 1903.

Le Préfet,

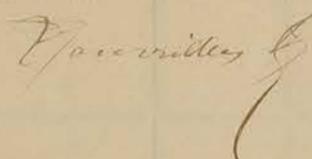


ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent quatre vingt quatre émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

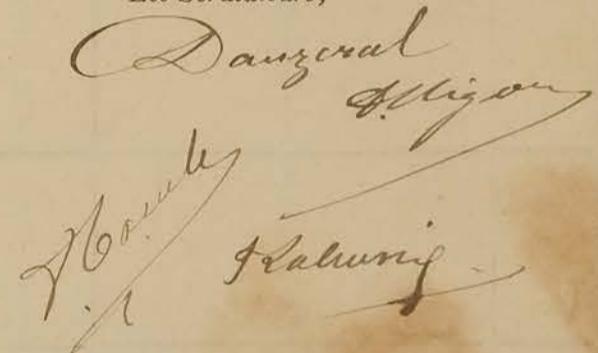
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



~~M. B  
M. J. G~~ Élections Sénatoriales du 4 Janvier 1903

1<sup>re</sup> Tour de Scrutin

1<sup>er</sup> Bureau

A à G n° 1 à 293

Offre la présente feuille de pointage présentant les résultats suivants:

M. M. Brodul	102	voix.
Carlasse	9 .	"
Chanson	84	"
Charmes	141	"
L'Intégra	161	"
Troisgros	70	"

2 bulletins annulés

Le Président,  
M. Brodul

Les Scrutateurs,

Bruneau  
Dreyfus

Louis Brodul  
Lavergne



Élections Sénatoriales

du 4 Janvier 1903

N° 92

DOCTEUR TRAPENARD

*Lorilliac*

Aurillac, imp. E. Rancharel.

संग्रहालय द्वारा दिल्ली

प्रकाशित है

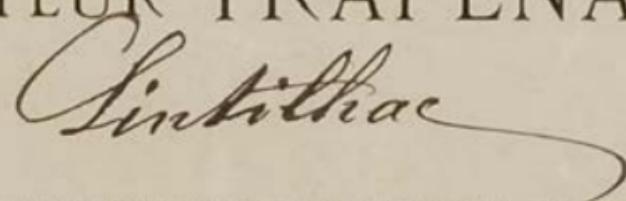
संग्रहालय द्वारा

# Élections Sénatoriales

du 4 Janvier 1903

---

DOCTEUR TRAPENARD

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Sintillac". It is written over a dotted line, with the first part "Sintillac" above the line and the last part "Dr." below it.

Aurillac, imp. E. Rancharel.

A. Knipper  
W. Bros  
F

# Élections Sénatoriales du 4 Janvier 1903

M<sup>o</sup> 6  
M<sup>o</sup> 8

1<sup>re</sup> Cour de Scrutin

2<sup>e</sup> Bureau

H à Z n° 294 à 577

Ornéé la présente feuille de pointage présentant les résultats suivants :

M. M. Baduel	103
Carbasse	7
Chanson	68
Charmes	147
Luitilhac	150
Crapenard.	61

Le Président,  
Pamiers

W<sup>m</sup> Bulletin annoté

Les Scrutateurs,  
Lugay  
J. Bon  
Dauzeral  
Fralung

Kaduel

Carthaginensis

68

Chanson

## *Charnes*

Sinillac

Archivaria

*Baduel*

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

# Carbasse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

# Chanson

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

# Charnes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

## L'Institut

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

# Grapenau

11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

C 41 - 2

Cantal

Dossier d'élection de  
M. M. Lintillaeu et Charms

W C

Scrutin du 4 Janvier 1903

Yominem à l'Assemblée  
du Sénat

( Secrétaire Général de la Présidence )

